

SE FORMER POUR AGIR



irefe

CATALOGUE
DES FORMATIONS
SYNDICALES

CATALOGUE DE L'IREFE
SE FORMER POUR AGIR
Formations 2026

DIRECTION
Carole Ritz
carole.ritz@irefe.fr

CRÉATION GRAPHIQUE
Frantz Louviot
www.frantzdesigner.com

MAQUETTISTE GRAPHISTE
Olivier David

CRÉDIT PHOTO :
CFDT Île-de-France - Freepik

RÉDACTION - RÉVISION
Carole Ritz et Judith Boumendil

IMPRESSION
Imprimerie KMC Graphic
11-15 rue Marcel Bonnet
94230 Cachan



INSTITUT RÉGIONAL
D'ÉTUDES,
DE FORMATION
ET D'EXPERTISES

Déclaration OF 1175 080 40 75

Agrément CSE économique 84 1511
Agrément CSE SSCT 85 808

DÉLÉGATION ICEFS
QUALIOPI au titre des actions de formation

78 rue de Crimée 75019 PARIS
Tél 01 42 03 05 05
contact@irefe.fr

WWW.IREFE.COM

SOMMAIRE

PRÉSENTATION

REGARDS CROISÉS	04
UNE PÉDAGOGIE ADAPTÉE	06
UNE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE	07
LES PARTENAIRES	08
LES AGRÉMENTS	09
NOS LOCAUX	10
INTÉGRER NOTRE ÉQUIPE	12
ANIMER UNE FORMATION SYNDICALE	13
FORMATIONS À LA DEMANDE POUR LES SYNDICATS	14

LES PARCOURS

REPÉRER SON PARCOURS DE FORMATION	16
JE SUIS NOUVEL·LE ADHÉRENT·E	17
JE SUIS ÉLU·E AU SEIN D'UN CSE PRIVÉ <i>Entreprise de moins de 50 salariés (1^{er} mandat)</i>	18
JE SUIS ÉLU·E AU SEIN D'UN CSE PRIVÉ <i>Entreprise de plus de 50 salariés (1^{er} mandat)</i>	18
JE PRÉPARE MON 2 ^E MANDAT	20
JE SUIS ÉLU·E AU SEIN D'UN CSE, CSA OU CST PUBLIC	22
JE SUIS DÉLÉGUÉ·E SYNDICAL·E OU SECRÉTAIRE DE SECTION	24
JE SUIS RESPONSABLE DE SYNDICAT	26
REPÉRER LES FORMATIONS POUR VALORISER SES COMPÉTENCES	27

LES DÉMARCHES

COMMENT PARTIR EN FORMATION SYNDICALE ?	30
VOS MODÈLES DE DEMANDES DE CONGÉS	32
NOS TARIFS	34

LES FORMATIONS

SOMMAIRE DES FORMATIONS	35
FORMATIONS IDENTITAIRES	36
INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL- SECTEUR PRIVÉ	38
INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL - SECTEUR PUBLIC	50
SANTÉ AU TRAVAIL	54
AXES ET THÈMES REVENDICATIFS	58
FONCTIONNEMENT DE LA SECTION SYNDICALE	64
PRATIQUES SYNDICALES	66
SPÉCIAL ÉLECTIONS DE LA FONCTION PUBLIQUE	80
RESPONSABLES DE SYNDICAT	84

CALENDRIER 2026 DES FORMATIONS	93
--------------------------------	----

REGARDS CROISÉS

Comment la formation syndicale va-t-elle évoluer en 2026 ?

Pascale Morel, responsable de la politique de formation syndicale à l'Union régionale et Carole Ritz, directrice de l'IREFE, livrent leur analyse des enjeux et des nouveautés pour l'année à venir.



Quels sont aujourd'hui les principaux enjeux en matière de formation syndicale ?

Pascale

Pour la CFDT Île-de-France, les enjeux sont clairs : former toujours plus d'adhérents, ce qui s'inscrit dans l'ambition confédérale que nous partageons. Mais ce n'est bien sûr pas qu'une question de nombre. Il s'agit aussi de fidéliser, de renforcer les compétences et d'accompagner les militants tant dans l'exercice de leurs mandats que dans leurs pratiques syndicales. Il faut aussi aider les équipes à repérer de nouveaux talents : ce sont eux qui feront vivre l'organisation de demain.

Carole

La formation des animateurs est un levier essentiel. C'est grâce à eux que nous pouvons renforcer la dynamique

de formation, fidéliser les adhérents et accompagner les militants dans leurs pratiques. Leur expertise rend les échanges vivants, ancrés dans des situations réelles, et permet aux participants de repartir avec des solutions immédiatement mobilisables.

Nous avons renforcé notre action autour de la formation « Découverte de la CFDT ». Elle constitue une étape clé du parcours d'intégration des nouveaux adhérents.

Aujourd'hui, elle est proposée sur la quasi-totalité des territoires.

Et la formation des élus et mandatés d'entreprise ?

Pascale

Je voudrais rappeler à tous les militants que le choix de l'organisme de formation leur revient entièrement. L'IREFE est un institut de formation interprofessionnel.

Lors des formations, sont mis en relation des adhérents de tous les secteurs d'activité, des parcours divers dont la complémentarité vient enrichir les pratiques. Je sais que ce n'est pas toujours simple de discuter du choix de l'organisme de formation avec l'employeur. Pour avoir moi-même beaucoup appris à l'IREFE, y être formé est une expérience unique, humainement et syndicalement.

Carole

Les formations sont animées par des pairs formés. C'est un élément déterminant : les animateurs partagent les mêmes réalités que les militants qu'ils accompagnent. Ils connaissent les instances, les rapports de force, les contraintes opérationnelles. Cela crée un environnement où chacun peut déposer ses préoccupations et repartir avec des réponses adaptées. Les échanges sont concrets, vivants, et réellement utiles au quotidien.

Quelles évolutions faut-il anticiper ?

Pascale

On vit dans une société où l'image et la prise de parole prennent de plus en plus de place. Nous avons donc fait le choix d'élargir notre offre de formation sur la prise de parole en public avec une nouvelle formation ancrée sur la pratique syndicale. Nous lançons aussi une formation consacrée à l'action syndicale sur le déploiement de l'intelligence artificielle. Plus largement, nous veillons à accompagner les transformations du travail et les évolutions managériales.

Carole

L'IREFE est pleinement engagée dans la campagne des élections de la fonction publique. Trois modules sont opérationnels pour accompagner l'ensemble des étapes. Par ailleurs, dès la fin 2026, nous nous mettrons en ordre de marche pour préparer le renouvellement des CSE. L'objectif est clair : anticiper, outiller et accompagner les équipes syndicales afin qu'elles puissent défendre au mieux les intérêts des salariés.



Les missions SSCT et CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés

Page 41

Communication écrite au service de l'action syndicale

Page 68

Prise de parole en public

Page 70

Agir syndicalement pour la transformation du management

Page 74

Agir syndicalement sur le déploiement de l'IA

Page 75

La politique financière du syndicat

Page 88

Spécial élections Fonction publique
Page 81

UNE PÉDAGOGIE ACTIVE ADAPTÉE

Fondée en 1983, l'IREFE, l'institut régional de formation de la CFDT en Île-de-France, accompagne depuis plus de 40 ans la montée en compétence des adhérent·e·s, élu·e·s et militant·e·s de la CFDT des secteurs privé et public.

Organisme de formation reconnu, l'IREFE se distingue par son expertise dans la formation des représentants du personnel et par son ancrage dans les réalités professionnelles des entreprises et des administrations.

UNE PÉDAGOGIE ACTIVE, ANCRÉE DANS L'EXPÉRIENCE SYNDICALE

Notre approche pédagogique repose sur des méthodes actives, centrées sur :

- L'interaction, la participation,
- Le travail collaboratif,
- Le développement des compétences opérationnelles.

Les formations alternent :

- Des situations concrètes (mises en situation, simulations de réunions, jeux de rôle, exercices d'argumentation),
- Des travaux de groupe favorisant l'intelligence collective,
- Des apports théoriques structurés,
- Des outils immédiatement mobilisables dans l'action syndicale.

L'objectif est de permettre à chaque participant·e de se forger une culture syndicale solide, de maîtriser des méthodes de travail et d'être pleinement acteur·rice dans son mandat.

UNE PÉDAGOGIE QUI VALORISE LES PRATIQUES ET LES RÉALITÉS DU TERRAIN

Les formations sont conçues pour partir du réel :

- Les situations professionnelles vécues,
- Les enjeux rencontrés dans les entreprises et administrations,
- Les expériences des participants,
- Les questions propres à chaque contexte syndical.

La diversité des secteurs représentés dans les groupes enrichit les échanges.

Le partage d'expériences devient un levier essentiel d'apprentissage, permettant d'élargir les pratiques et d'affiner le regard syndical.

UNE PÉDAGOGIE TOURNÉE VERS LA PRATIQUE ET L'ACCOMPAGNEMENT

Nos formateurs et formatrices – militants expérimentés, experts thématiques ou acteurs spécialisés – veillent à :

- Créer un climat de confiance,
- Encourager l'expression de chacun,
- Accompagner les participant·es dans leur progression individuelle,
- Fournir des repères, méthodes et outils adaptés aux réalités syndicales.

Chaque formation intègre :

- Des évaluations formatives,
- Des retours d'expérience,
- Des exercices d'appropriation,
- Parfois des travaux d'intersession pour ancrer durablement les apprentissages.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

L'IREFE déploie un dispositif d'évaluation complet : une évaluation diagnostique avant la formation, une évaluation formative durant les séances, une évaluation sommative en fin de parcours ainsi qu'une évaluation de satisfaction.

Ce processus garantit le suivi des acquis, l'adaptation pédagogique et l'amélioration continue de nos actions.

UNE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE ET ENGAGÉE

L'IREFE s'appuie sur une équipe plurielle réunissant militant·e·s expérimenté·e·s, formateur·trice·s consultant·e·s et expert·e·s spécialisé·e·s. Tous mobilisent une double compétence : une pratique solide des mandats syndicaux et une expertise technique dans des domaines variés.

DES FORMATEUR·TRICE·S CONSULTANT·E·S AUX EXPERTISES COMPLÉMENTAIRES

Ils conçoivent les formations en combinant leur expérience dans les mandats syndicaux avec une spécialisation dans diverses disciplines.

UNE DIVERSITÉ D'EXPERTS POUR ENRICHIR LES CONTENUS

Selon les besoins, l'IREFE fait intervenir ergonomes, juristes, experts-comptables, économistes, avocats en droit du travail, conseillers prud'homaux, référents handicap, psychologues du travail, comédiens spécialisés en prise de parole, experts en prévention ou droit social. Cette complémentarité permet une approche globale et pragmatique, directement utile aux militants.

DES ANIMATEURS CFDT FORMÉS ET ACCOMPAGNÉS

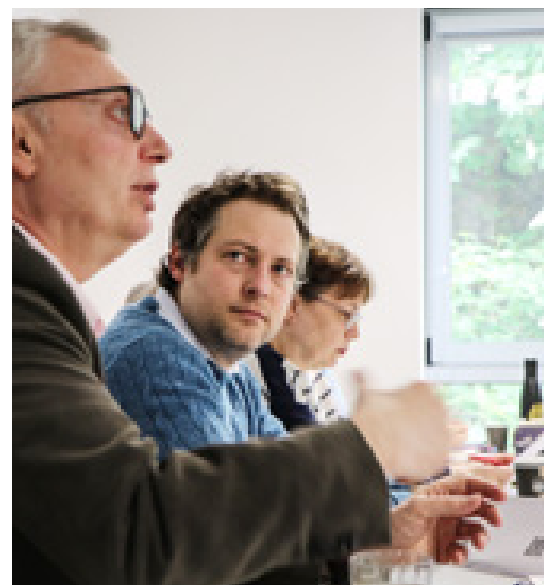
La majorité des formations est animée par des militants CFDT engagés dans leurs structures. Sélectionnés, formés et accompagnés par l'IREFE, ils apportent :

- Un ancrage fort dans la réalité du terrain,
- Une compréhension fine des enjeux syndicaux,
- Des retours d'expérience concrets,
- Un haut niveau de professionnalisme.

UN PARCOURS DE FORMATION MAÎTRISÉ DU DÉBUT À LA FIN

Grâce à cette organisation, l'IREFE assure :

- Un accompagnement pédagogique exigeant,
- Une progression adaptée à chaque participant·e,
- Des sessions dynamiques,
- Des mises en situations cohérentes,
- Et des apprentissages durables.



LES PARTENAIRES DE L'IREFE

le cnam

Le Conservatoire national des arts et métiers est un établissement d'enseignement supérieur et de recherche français dédié à la formation pour adultes placé sous la tutelle du ministère en charge de l'Enseignement supérieur.

Les Cabinets d'expertise CSE



La Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France est un organisme de Sécurité sociale qui intervient dans la prévention des risques professionnels.



L'Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (Agefiph) est un organisme paritaire français institué par la loi du 10 juillet 1987 pour favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées dans les entreprises du secteur privé.



L'Institut des sciences sociales du travail (ISST) a été créé en 1951 sous la double égide de l'université de Paris I et du ministère du Travail. L'ISST est un lieu privilégié d'échange entre les organisations syndicales et le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche.

LES AGRÉMENTS DE L'IREFE

L'IREFE est un organisme de formation enregistré sous le numéro 1175 080 40 75.

L'IREFE bénéficie de tous les agréments lui permettant de proposer des formations pour les représentants du personnel et d'être reconnu par les acteurs de la formation professionnelle continue car labellisé Qualiopi au titre des actions de formation.



Agréments du ministère du Travail pour dispenser les formations des membres des CSE privés, CSA, CSE et CST publics prévues par la loi.

Agrément CSE économique 84 1511

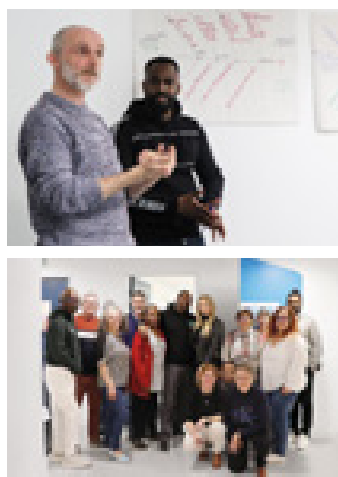
Agrément CSE SSCT 85 808

Agrément du ministère du Travail et de l'Emploi pour réaliser des formations relevant du Congé de formation économique, sociale, environnementale et syndicale (CFESES), par délégation de l'Institut confédéral d'études et de formation syndicale de la CFDT.



Délégation ICEFS, arrêté du 02/01/2019 JO du 06/01/2019 pour les conseillers prud'hommes.

NOS LOCAUX



Situé en face du parc des Buttes-Chaumont, le centre de formation est en retrait de la rue de Crimée et à l'abri du bruit de la ville.

Dans des salles spacieuses, lumineuses et équipées, l'équipe de l'IREFE anime les formations pour plus de 2 500 stagiaires chaque année.

contact@irefe.fr
01 42 03 05 05

Nos formations se déroulent également dans certains territoires d'Île-de-France.

CFDT 77
15 rue Pajol
CS 9020
77000 MELUN

CFDT 93
Bourse départementale du Travail
1 place de la Libération
93000 BOBIGNY

CFDT 78
ZA Buisson de la Coudre
301 avenue des Bouleaux
78190 TRAPPES

CFDT 94
Maison des Syndicats
11-13 rue des Archives
94000 CRÉTEIL

CFDT 91
12 place des terrasses
de l'agora
91000 ÉVRY-COURCOURONNES

CFDT 95
Maison des Syndicats
26 rue Francis Combe
95000 CERGY PONTOISE

CFDT 92
23 place de l'Iris
La Défense
92400 COURBEVOIE

CFDT ROISSY CDG
Maison des organisations syndicales
de la zone aéroportuaire de Roissy
Parking PR, Allée 47/48 - rue du Fer - Bat 5699
95700 ROISSY-EN-FRANCE



LIKEZ
ET COMMENTEZ
NOS ACTUALITÉS



WWW.IREFE.COM

INTÉGRER L'ÉQUIPE DES ANIMATEURS DE FORMATION

En plus d'une équipe de formateurs concepteurs et d'experts, une partie des formations de l'IREFE sont dispensées par une équipe d'animateurs de formation.

Ces animateurs de formation investissent, à côté de leur métier et de leur mandat de représentant du personnel et/ou syndical cédétiste, une troisième activité qui consiste à contribuer à la formation d'autres adhérents et militants CFDT en s'engageant à intégrer l'équipe des animateurs de formation de l'IREFE.

*Pour intégrer cette équipe,
l'IREFE propose le dispositif suivant :*



*Si vous souhaitez vous inscrire
Vous devez obtenir l'autorisation de votre syndicat*

*Contactez-nous :
01 42 03 05 05 - contact@irefe.fr*

ANIMER UNE FORMATION SYNDICALE

Objectifs

- Identifier le rôle et les missions du formateur CFDT
- Comprendre les principes et conditions d'apprentissage de l'adulte en formation
- Se repérer dans les dispositifs et outils pédagogiques
- S'approprier les techniques d'animation d'une séquence de formation
- Comprendre les finalités et les méthodes d'évaluation en formation
- Mettre en œuvre une évaluation à chaud et assurer la clôture d'une action de formation
- Identifier les spécificités organisationnelles et pédagogiques de sa région ou de sa fédération

Contenu

Fonction, rôle et statut de l'animateur de formation syndicale, articulation avec les autres acteurs de la formation – Démarrage d'une session – Méthodologie d'expression des représentations – Triangle pédagogique et principes d'apprentissage – Composantes de l'action de formation : méthodes, techniques, outils et supports – Dynamique de groupe en formation : règles, besoins, communication, gestion – Préparation et mise en situation d'animation – Synthèse : appropriation, coanimation, adaptation – Évaluation des apprentissages en formation.



Première étape du parcours de formation des animateurs de formation CFDT, cette formation permet d'acquérir les repères essentiels de l'apprentissage des adultes, de maîtriser les pratiques d'animation propres à la formation syndicale CFDT et d'intégrer l'équipe des animateurs de formation syndicale de l'IREFE

PUBLIC : Adhérent-e-s CFDT

PRÉREQUIS : avoir validé avec son syndicat sa participation à la formation et son engagement à animer des formations au sein de l'IREFE - Participer à un entretien de présentation avec l'équipe de l'IREFE

NOS DATES



4

JOURS
En continu

28 heures

FORMATIONS À LA DEMANDE POUR LES SYNDICATS ET/OU SUR MESURE

Après vos élections professionnelles, votre collectif CFDT est renouvelé et vous souhaitez intégrer des membres nouveaux ?

Vous voulez apporter une réponse syndicale à des évolutions importantes au sein de votre entreprise ?

Faire fonctionner un syndicat CFDT nécessite aussi de développer de nouvelles activités, de nouvelles responsabilités individuelles mais aussi collectives.

L'IREFE est prêt à réfléchir avec vous pour élaborer une formation sur mesure qui réponde spécifiquement à vos besoins.

Renforcez vos compétences syndicales avec nos formations à la demande ou sur mesure, spécialement conçues pour répondre aux besoins uniques des syndicats et transformer vos idées en actions concrètes.

Nous sommes flexibles et prêts à personnaliser nos programmes de formation ou à en construire sur mesure parfaitement adaptés à votre situation et vous permettant de développer de nouvelles compétences.

FORMATIONS À LA DEMANDE (SUITE)

Animées par des experts, nos formations combinent cas pratiques, mises en situation et outils innovants pour une efficacité maximale.

Elles peuvent être organisées en délocalisé, pour répondre à vos contraintes géographiques, ou en intra-entreprise, directement dans vos locaux, afin de répondre au mieux à vos besoins et à ceux de votre équipe.

Quelques exemples

- Préparer et organiser son congrès

Public concerné : exécutif ou bureau syndical
Durée : 2 jours

- Plan de travail du syndicat

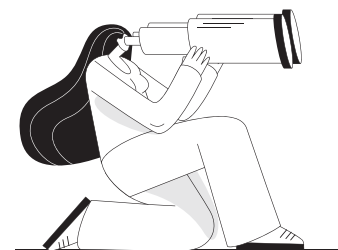
Public concerné : exécutif
Durée : 3 jours

- Exécutif de syndicat

Public concerné : bureau syndical
Durée : 3 jours

- Bureau syndical

Public concerné : bureau syndical
Durée : 2 jours



*Pour construire votre
parcours personnalisé :*

01 42 03 05 05
contact@irefe.fr

REPÉRER SON PARCOURS DE FORMATION

Nous vous présentons des parcours de formation suggérés en fonction de votre mandat, afin de vous assister dans le choix de votre formation et de planifier votre progression de manière cohérente.

Ces parcours sont des recommandations visant à vous guider vers le développement des compétences essentielles en fonction de votre implication au sein de la CFDT.

P. 17 Je suis nouvel.le adhérent.e

P. 18 Je suis élu.e au sein d'un CSE privé d'une entreprise de moins de 50 salariés

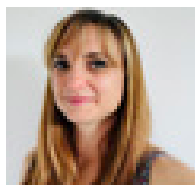
P. 18 Je suis élu.e en CSE privé d'une entreprise de plus de 50 salariés

P. 20 Je prépare mon 2^e mandat et/ou je me forme pour le CSE 2^e mandat

P. 22 Je suis élu.e dans la fonction publique

P. 24 Je suis délégué.e syndical.e ou secrétaire de section

P. 26 Je suis responsable de syndicat



TÉMOIGNAGE **Jeanne Dito**, responsable de la formation syndicale au sein de la commission exécutive du Syndicat du commerce des Yvelines

J'ai commencé mon parcours de formation à l'IREFE par «*Découverte de la CFDT*». Puis j'ai suivi la formation «*délégué syndical*». Elle m'a beaucoup apporté notamment pour faire adhérer, accompagner et suivre les adhérents. Les échanges avec les stagiaires m'ont également permis de prendre du recul par rapport à la situation vécue dans mon entreprise. Quand j'ai pris la responsabilité de la formation syndicale dans mon syndicat, il y a un an, j'ai commencé par réfléchir à une véritable stratégie pour notre plan de formation. Notre première priorité est la formation de nos délégués syndicaux – qui sont une cinquantaine –, car ce sont eux qui sont au plus près de la vie des sections syndicales. Nous leur demandons donc de faire remonter

leurs besoins de formation, ainsi que ceux de leurs adhérents, afin d'avoir une vision claire des demandes et de pouvoir organiser un suivi efficace. Cela nous permettra aussi d'avoir une réflexion sur les parcours de formation de nos militants. Nous ciblons également les nouveaux adhérents pour leur faire suivre la formation «*Découverte de la CFDT*» et les adhérents de plus de 60 ans pour leur permettre de s'inscrire à la formation «*Bientôt retraité*». Le syndicat s'est donné comme objectif d'inscrire en priorité nos délégués dans les sessions de formation organisées à Trappes, car se rendre à Paris leur est souvent difficile, et encourager les sessions à Trappes devrait contribuer à dynamiser l'offre de formation sur place.

JE SUIS NOUVEL.LE ADHÉRENT.E

Bienvenue à la CFDT !

En rejoignant la CFDT, vous accédez à un ensemble de droits, dont celui de vous former pour mieux comprendre le syndicalisme, le monde du travail et votre rôle dans l'organisation. Si, plus tard, vous prenez une responsabilité syndicale, la formation deviendra un véritable levier pour acquérir de nouvelles compétences. L'expérience compte, mais la formation vous permet d'aller plus loin, plus vite et en confiance.

Droit du travail, négociation collective, communication, fonctionnement des instances représentatives du personnel... L'IREFE est là pour vous accompagner !

LA FORMATION "DÉCOUVERTE DE LA CFDT"

La première étape incontournable pour tout nouvel adhérent.

En tant qu'adhérent.e CFDT, vous pouvez suivre la formation "Découverte de la CFDT", une formation de 2 jours qui permet de :

- Comprendre l'action et les valeurs de la CFDT,
- Découvrir son histoire et son organisation,
- Situer son syndicat dans la CFDT, identifier les premières clés pour agir collectivement.

Cette formation constitue la porte d'entrée idéale pour connaître la CFDT, son fonctionnement et son projet syndical.

ET APRÈS ?

Selon votre engagement au sein de votre section syndicale et avec l'accord de votre syndicat, vous pourrez accéder à d'autres formations pour :

- Développer vos compétences,
- Exercer un mandat,
- Accompagner les salariés,
- Mieux comprendre votre environnement professionnel,
- Renforcer votre action syndicale.

L'IREFE met à votre disposition un large éventail de formations adaptées à tous les niveaux d'engagement.

IMPORTANT !

C'est vous qui choisissez votre organisme de formation. L'employeur finance votre congé de formation syndicale ou votre formation mais il ne peut jamais vous imposer un organisme.

JE SUIS ÉLU.E AU SEIN D'UN CSE PRIVÉ 1^{er} MANDAT

Entreprise de moins de 50 salariés

Formation Initiale

- Les missions SSCT et CSE entreprises de moins de 50 salariés
5 JOURS

Formation sur fonction spécifique

- Référent harcèlement sexuel et agissements sexistes
2 JOURS

Formation spécialisée

- Porter les réclamations individuelles et collectives des salariés
2 JOURS

Entreprise de plus de 50 salariés

Formation Initiale

- CSE économique
5 JOURS
- CSE SSCT
5 JOURS

Formation sur fonction spécifique

- Référent harcèlement sexuel et agissements sexistes
2 JOURS

- CSE secrétaire
2 JOURS
- CSE trésorier-e
2 JOURS

Formation spécialisée

- Porter les réclamations individuelles et collectives des salariés
2 JOURS

Formations complémentaires sur les attributions de santé au travail ou sur des thèmes revendicatifs CFDT

Santé au travail

- Prévention des risques professionnels - DUERP
3 JOURS
- Agir sur le handicap
4 JOURS
- Prévention des accidents du travail - L'arbre des causes
4 JOURS
- Agir sur les risques psychosociaux
2 JOURS

Thèmes revendicatifs

- Égalité professionnelle et qualité de vie au travail
2 JOURS
- Lutte contre les discriminations
2 JOURS
- Violences sexistes et sexuelles au travail (VSST)
1 JOUR
- Agir pour la transition écologique juste
4 JOURS
- Comprendre le langage économique, social et financier
1 JOUR
- Intégrer la dimension RSE dans le dialogue social
1 JOUR

Pratiques syndicales

- Communication écrite au service de l'action syndicale
3 JOURS
- Prise de parole en public
3 JOURS
- Agir syndicalement pour la transformation du management
2 JOURS
- Agir syndicalement sur le déploiement de l'IA
1 JOUR

JE PRÉPARE MON 2^e MANDAT

Pensez à réaliser un diagnostic de ce 1^{er} mandat avant de négocier le nouveau protocole d'accord préélectoral (PAP). Ces formations sont là pour vous accompagner dans la préparation de ce 2^e mandat.

✓ CSE ÉCONOMIQUE
BILAN DU MANDAT
AVANT RENOUVELLEMENT
3 JOURS

✓ CSE SSCT
INVESTIR LES ENJEUX EN MATIÈRE
DE SANTÉ TRAVAIL : DIAGNOSTIC
3 JOURS

Cfdt ÎLE DE FRANCE
✓ PRÉPARER LES ÉLECTIONS
3 JOURS

NOS FORMATIONS CSE 2^e MANDAT

✓ CSE SSCT
2^e MANDAT
Pour chaque membre
de la délégation
3 JOURS



2 JOURS MINIMUM
à choisir dans l'offre du domaine Santé au travail
pour les membres de la commission SSCT et les
représentants de proximité (se référer à l'accord
d'entreprise).

✓ CSE FORMATION ÉCONOMIQUE
2^e MANDAT
3 JOURS



TÉMOIGNAGE Élu CSE et délégué
syndical dans une clinique privée
à but lucratif des Hauts-de-Seine,
Léonard Ndessabeka
raconte comment la formation
a transformé son engagement.

Après nos élections en 2024,
je ne connaissais absolument
rien au syndicalisme.
Avec toute l'équipe, nous avons
décidé de nous former ensemble
à l'IREFE. L'institut a mis en place
deux groupes de 15 élus
de la clinique pour la formation
obligatoire des élus CSE.
Pour moi, cette étape a été
essentielle : en instance, nous
abordons des sujets complexes
et il est indispensable d'avoir
des bases solides pour tenir
tête à la direction.

“ Ces formations ont
également été un levier
pour dynamiser notre
section : nous étions
dix adhérents en 2024,
nous sommes
désormais plus de
quatre-vingts. ”

Cette montée en compétence
nous a d'ailleurs permis de recadrer
le fonctionnement du CSE.
Nous avons demandé à ce que la
DRH dispose d'un mandat formel
de la direction, cela lui a permis
de clarifier son rôle, de renforcer
sa légitimité, et, pour nous,
d'obtenir des réponses engageant
toute la direction.
J'ai ensuite poursuivi mon
parcours en participant aux
formations CSSCT, document
unique d'évaluation des risques
professionnels, risques psycho-
sociaux, prise de parole,
délégué syndical...
C'est au fil de ces sessions que
j'ai vraiment compris la différence
entre un élu et un mandaté,
et que j'ai appris à mieux cerner
mon rôle de délégué syndical.
Ces formations ont également
été un levier pour dynamiser
notre section : nous étions dix
adhérents en 2024, nous sommes
désormais plus de quatre-vingts.
Et j'encourage toujours les
nouveaux adhérents à se former.
C'est aussi grâce à ce parcours
que j'ai pu intégrer le bureau
syndical, puis la commission
exécutive de mon syndicat,
Santé sociaux des Hauts-de-Seine.

JE SUIS ÉLU.E AU SEIN D'UN CSE, CSA OU CST PUBLIC

 Fonction publique
d'État

 Fonction publique
territoriale

 Fonction publique
hospitalière

Formation Initiale

- Comités sociaux de la fonction publique

Formation spécialisée

- Les missions SSCT
des Comités (FPT)
2 JOURS

- Les missions SSCT
dans la FPH
5 JOURS

Formations complémentaires sur les attributions de santé au travail
ou sur des thèmes revendicatifs CFDT

Santé au travail

- Prévention des risques professionnels - DUERP - 3 JOURS
- Agir sur le handicap - 4 JOURS
- Prévention des accidents du travail - L'arbre des causes - 4 JOURS
- Agir sur les risques psychosociaux - 2 JOURS

Thème revendicatifs

- Égalité professionnelle et qualité de vie au travail - 2 JOURS
- Lutte contre les discriminations - 2 JOURS
- Violences sexistes et sexuelles au travail (VSST) - 1 JOUR
- Agir pour la transition écologique juste - 4 JOURS

Pratiques syndicales

- Communication écrite au service de l'action syndicale - 3 JOURS
- Prise de parole en public - 3 JOURS
- Agir syndicalement pour la transformation du management - 2 JOURS
- Agir syndicalement sur le déploiement de l'IA - 1 JOUR

TÉMOIGNAGE

Emmanuelle Vino Ngonda,
élue titulaire au CSE d'un
groupe hospitalier public
du Val-d'Oise.

J'ai adhéré à la CFDT en 2019
et j'ai réellement commencé à
militer en 2021, après la période
du Covid.

À l'été 2022, j'ai repris la section
syndicale, à la suite du départ
brutal de l'ancienne secrétaire
de section, en pleine campagne
électorale.

Nous nous sommes alors
retrouvés à onze adhérents.

Avec mes deux collègues,
nous avons mené un travail de
terrain acharné pour constituer
notre liste de candidats.

Finalement, nous sommes arrivés
en deuxième position, avec cinq
sièges sur quinze.

Pour un premier mandat,
la formation a été un véritable
point d'appui : elle m'a apporté
les connaissances, la confiance
et les outils nécessaires pour
exercer mes missions d'élue de
manière efficace, responsable
et utile aux agents.

Avant de suivre la formation CSE
de la fonction publique à l'IREFE,
j'étais perdue, car je ne connaissais
ni son rôle, ni son fonctionnement.



Cela m'a donné une vraie
longueur d'avance sur les élus
des autres organisations.
Nous avons gardé un bon contact
avec les autres stagiaires, et il
m'arrive encore de les solliciter
lorsque j'ai un doute ou besoin
d'un avis extérieur.
Par la suite, j'ai suivi la formation
sur la commission santé, sécurité
et conditions de travail, ainsi
que de nombreuses formations
complémentaires pour être
plus à l'aise dans mes différentes
missions : communication écrite,
animer une section syndicale...
En tant que secrétaire de section,
je suis désormais très attentive au
parcours de formation syndicale
de mes collègues : j'essaye de
repérer les besoins, de les orienter
et de proposer les formations
utiles pour renforcer notre équipe
militante.

“

La formation a été un véritable point d'appui :
elle m'a apporté les connaissances, la confiance
et les outils nécessaires pour exercer mes missions
d'élue de manière efficace, responsable
et utile aux agents.

”

JE SUIS DÉLÉGUÉ.E SYNDICAL.E OU SECRÉTAIRE DE SECTION



TÉMOIGNAGE

Laurent Saint-Martin
est délégué syndical et élu au
Comité social et économique
dans une entreprise d'audit
et de conseil.

Je me suis formé à l'IREFE en 2023 pour être plus à l'aise dans mon rôle de délégué syndical. À l'époque, la formation durait cinq jours. Ces journées ont été particulièrement riches : les apports du formateur étaient à la fois clairs et très bien structurés. J'ai aussi beaucoup apprécié les mises en situation et les jeux de rôle, qui permettent de se projeter, d'expérimenter, de se tromper parfois et d'identifier les bons leviers à mobiliser. J'en ai conservé des outils très concrets, que j'utilise encore au quotidien. Cette formation m'a également permis de découvrir, aux côtés des stagiaires, d'autres manières de faire du syndicalisme, des contextes sociaux différents du mien et une diversité de modes d'action que je ne connaissais pas. Je suis d'ailleurs resté en contact avec plusieurs délégués syndicaux

“ Transmettre, c'est vraiment très enrichissant, et cela nourrit également ma pratique syndicale au quotidien dans mon entreprise. ”

rencontrés à cette occasion. En fin de stage, le formateur nous a présenté le réseau des animateurs de l'IREFE, son rôle et les besoins pour accompagner les adhérents. Cela m'a donné envie de m'impliquer davantage et m'a conduit à me former à l'animation. Aujourd'hui, j'anime la formation « Découverte de la CFDT » destinée aux nouveaux adhérents, ainsi que la formation des délégués syndicaux et des responsables de section. Transmettre, c'est vraiment très enrichissant, et cela nourrit également ma pratique syndicale au quotidien dans mon entreprise.

Fonctionnement de la section syndicale

- Délégué.e syndical.e - 3 JOURS
- Animer les équipes de la section syndicale - 4 JOURS
- Zoom - agir collectivement - 3 JOURS

Pratiques syndicales

- Prise de parole en public - 3 JOURS
- Prendre la parole - 3 JOURS
- Construire un argumentaire - 3 JOURS
- Communication écrite - 3 JOURS
- Pratique de la négociation - 4 JOURS
- Faire adhérer - 2 JOURS
- Devenir accompagnant ARC - 3 JOURS
- Imagin'syndicalisation cadres - 2+1 JOURS
- Assistance juridique des salariés - 3+3 JOURS

Thèmes revendicatifs

- Égalité professionnelle et qualité de vie au travail - 2 JOURS
- Lutte contre les discriminations - 2 JOURS
- Violences sexistes et sexuelles au travail (VSST) - 1 JOUR
- Agir pour la transition écologique juste - 4 JOURS
- Comprendre le langage économique, social et financier - 1 JOUR
- Intégrer la dimension RSE dans le dialogue social - 1 JOUR

JE SUIS RESPONSABLE DE SYNDICAT

Secrétaire général.e de syndicat

- Secrétaire général.e de syndicat - 3 x 2 JOURS
- Trésorier.e de syndicat - 3 JOURS
- Trésor' syndicat 1 - 3 JOURS
- Trésor' syndicat 2 - 3 JOURS
- Gasel 1 - 3 JOURS
- Gasel 2 - 2 JOURS
- La politique financière du syndicat - 3 JOURS

Responsable de développement du syndicat

- Responsable de développement du syndicat - 3 JOUR
- Gasel 1 - 3 JOURS
- Gasel 2 - 2 JOURS

Responsable de formation du syndicat

- Responsable de formation du syndicat - 3 JOURS
- Gasel 1 - 3 JOURS
- Gasel 2 - 2 JOURS

Pour tous les membres de la commission exécutive du syndicat

- Exécutifs de syndicat - 3 JOURS
- Bureau syndical - 2 JOURS

Pratiques syndicales

- Prise de parole en public - 3 JOURS
- Prendre la parole - 3 JOURS
- Construire un argumentaire - 3 JOURS
- Communication écrite - 3 JOURS
- Pratique de la négociation - 4 JOURS

Thèmes revendicatifs

- Égalité professionnelle et qualité de vie au travail - 2 JOURS
- Lutte contre les discriminations - 2 JOURS
- Violences sexistes et sexuelles au travail (VSST) - 1 JOUR

REPÉRER LES FORMATIONS POUR VALORISER SES COMPÉTENCES



Pour vous aider à valoriser les compétences acquises dans votre activité syndicale lors de votre entretien professionnel (article L 6315-1), pour l'obtention d'une certification (article L 6112-4) ou votre entretien de fin de mandat (article L 2141-5), nous vous proposons d'identifier les blocs de compétences mobilisés dans les formations suivies avec l'IREFE.

BLOC DE COMPÉTENCES*

Assistance et prise en charge de projet	VOIR PAGE
Agir sur le handicap	55
Agir syndicalement pour la transformation du management	74
Agir syndicalement sur le déploiement de l'IA	75
Animer les équipes de la section syndicale	65
Délégué.e syndical.e	64
Devenir accompagnant ARC	66
Égalité professionnelle et qualité de vie au travail	59
Formation en équipe de responsables de syndicats	65,77,78
Formations à la prise de responsabilités de syndicat CFDT	84-92

* Les blocs de compétences se définissent comme un ensemble homogène et cohérent de compétences liées à l'exercice autonome d'une activité professionnelle et pouvant être évaluées et validées.

Traitement et partage de l'information	VOIR PAGE
Agir syndicalement sur le déploiement de l'IA	75
Animer les équipes de la section syndicale	65
Communication écrite au service de l'action syndicale	68
Construire un argumentaire	71
CSE formation économique	39-40
CSE SSCT	42-43
Délégué.e syndical.e et secrétaire de section	64
Devenir accompagnant ARC	66
Faire adhérer	72
Formations aux principales responsabilités d'un syndicat	84-92
Les missions SSCT et CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés	41
Porter les réclamations individuelles et collectives des salariés	49
Pratique de la négociation	76
Prendre la parole	69
Secrétaire du CSE	44
Trésorier du CSE	45
Zoom – agir collectivement	77
Encadrer et animer une équipe	VOIR PAGE
Animer les équipes de la section syndicale	65
Délégué.e syndical.e et secrétaire de section	64
Devenir accompagnant ARC	66
Formations à la prise de responsabilités de syndicat CFDT	84-92
Secrétaire du CSE	44
Assurer une médiation sociale	VOIR PAGE
Agir syndicalement pour la transformation du management	74
Agir syndicalement sur le déploiement de l'IA	75
Animer les équipes de la section syndicale	65
Assistance juridique des salariés	79
Délégué.e syndical.e et secrétaire de section	64
Porter les revendications individuelles et collectives des salariés	49
Pratique de la négociation	76

Prospecter, présenter et négocier une solution dans un domaine thématique	VOIR PAGE
Agir syndicalement pour la transformation du management	74
Agir syndicalement sur le déploiement de l'IA	75
Construire un argumentaire	71
CSE formation économique	39-40
CSE SSCT	42-43
Délégué.e syndical.e et secrétaire de section	64
Les missions SSCT et CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés	41
Porter les revendications individuelles et collectives des salariés	49
Pratique de la négociation	76
Prendre la parole	69
Prise de parole en public	70
Suivi de dossier social de l'entreprise	VOIR PAGE
Agir pour la transition écologique	61
Agir sur le handicap	55
Agir syndicalement pour la transformation du management	74
Comprendre le langage économique, social et financier de l'entreprise pour renforcer votre influence	62
CSE formation économique	39-40
CSE SSCT	41-43
Égalité professionnelle et qualité de vie au travail	59
Intégrer la dimension RSE dans le dialogue social en entreprise	63
Les missions SSCT et CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés	41
Élaborer une démarche globale de prévention des risques professionnels, d'amélioration des conditions de travail et de qualité de vie au travail	VOIR PAGE
Agir sur le handicap	55
Agir sur les risques psychosociaux	57
Agir syndicalement pour la transformation du management	74
Agir syndicalement sur le déploiement de l'IA	75
CSE SSCT	42-43
Égalité professionnelle et qualité de vie au travail	59
Les missions SSCT et CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés	41
Prévention des accidents du travail – l'arbre des causes	56
Prévention des risques professionnels – DUERP	54
Référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes	46

COMMENT PARTIR EN FORMATION SYNDICALE ?

6 ÉTAPES CLÉS

Je choisis ma
formation



Je vérifie les disponibilités
de places en consultant
le site : irefe.com



J'envoie ma demande d'inscription
(disponible sur le site internet)
dûment complétée à mon syndicat
pour validation.



Je dépose ma demande de congé
(téléchargeable sur le site Internet) auprès
de mon employeur au plus tard 30 jours
avant le début de la formation.

5

Je reçois 15 jours avant le début
de la formation la convocation
par mail. J'en remets une copie
à mon employeur.



6

Je participe
à la formation.

Le suivi de votre inscription

À la réception d'une inscription réalisée au moyen du bulletin d'inscription par courrier, par mail ou via le site internet de l'IREFE, les assistantes de formation adressent simultanément :

- Un accusé de réception au futur stagiaire.
- Une convention de formation au financeur de la formation, désigné sur le bulletin d'inscription (entreprise, CSE, syndicat, voire OPCO).

Le financeur valide la convention et la retourne à l'IREFE.

Dans le même temps, le stagiaire dépose sa **demande de congé formation** auprès de son employeur (voir nos modèles p. 32 et 33) au plus tard 30 jours au début de la formation.

Une quinzaine de jours avant le début du stage, l'IREFE envoie par mail au stagiaire **une convocation**, fixant les modalités de participation à la formation (horaires, formateur.trice, lieux, documents ou matériels éventuels à apporter, livret d'accueil). Vérifiez vos spams, si vous n'avez pas reçu votre convocation, appelez-nous.

À la fin de la formation, l'IREFE remet au stagiaire **une attestation de stage** précisant les objectifs du stage qu'il présentera à son employeur.

L'IREFE émet également une facture qu'elle adresse au financeur.

Mes droits à la formation syndicale !

Le congé de formation économique, sociale, environnementale et syndicale (CFESES) est ouvert à l'ensemble des salariés.

Dans le secteur public, ce congé s'appelle le **congé pour formation syndicale**. Aucune condition d'ancienneté n'est nécessaire pour en bénéficier. Ce congé est de douze jours maximum par an. Il est porté à dix-huit jours pour les salariés du privé ayant un mandat de représentation du personnel ou syndical et pour les animateurs de formation. Vous pouvez le prendre en plusieurs fois (mais la durée ne peut être inférieure à une demi-journée). La formation ne peut avoir lieu pendant les congés payés ou durant un arrêt maladie.

Votre employeur **doit vous accorder le congé** sauf s'il estime que votre absence pourrait avoir des conséquences préjudiciables à la bonne marche de l'entreprise.

Notre engagement en faveur de l'inclusion

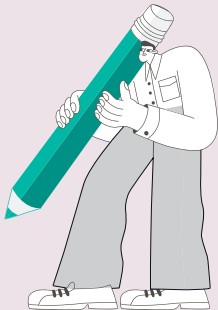
L'IREFE accorde une **importance capitale à l'accessibilité** de ses formations pour toutes les personnes, notamment celles en situation de handicap.

Conformément aux exigences de la certification Qualiopi, **nous disposons d'un référent handicap dédié**, dont la mission consiste à accompagner les stagiaires en situation de handicap tout au long de leur parcours de formation.

Notre engagement en faveur de l'inclusion se manifeste à travers des adaptations spécifiques, telles que des locaux accessibles, des supports pédagogiques adaptés, des moyens de communication alternatifs, ou encore des aménagements permettant de garantir une expérience de formation équitable et satisfaisante.

Nous sommes fiers de soutenir un environnement de formation inclusif où **chaque individu peut s'épanouir et développer ses compétences**, indépendamment de ses besoins spécifiques en matière d'accessibilité.

MODÈLES DE DEMANDE DE CONGÉS



En cas de refus
de l'employeur,
sa réponse doit
être écrite !

ÉLU.ES DU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE

• MOINS DE 50 SALARIÉS

Madame ou Monsieur le-a Directeur-trice,
Je vous demande l'autorisation de m'absenter du ... au ... pour suivre un stage de formation pour les élus du Comité social et économique organisé par l'IREFE, 78 rue de Crimée 75019 Paris, organisme enregistré sous le n° CSE 84 1511, au titre de la formation économique des élus du CSE et organisme certifié Qualiopi au titre des actions de formation n° 48 2935.

Je vous demande la prise en charge des frais de cette formation qui s'élève à € ainsi que les frais d'hébergement, de déplacement et le droit à congé au titre du CFESSES conformément aux articles L 2145-5 à 11 du Code du travail.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-a Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le... + signature

• PLUS DE 50 SALARIÉS

Madame ou Monsieur le-a Directeur-trice,
Je vous demande l'autorisation de m'absenter du ... au ... pour suivre un stage de formation économique pour les élus du Comité social et économique, d'une durée de cinq jours, conformément à l'article L2315-63 du Code du travail.

Ce stage est organisé par l'IREFE, 78 rue de Crimée 75019 Paris, organisme enregistré sous le n° CSE 84 1511, au titre de la formation économique des élus du CSE.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-a Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le... + signature

CSE TITULAIRE, SUPPLÉANT ET MEMBRE DE LA COMMISSION SSCT

Madame ou Monsieur le-a Directeur-trice,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du ... au ... pour suivre un stage de formation des membres du Comité social et économique au titre des missions en matière de santé, sécurité et conditions de travail (ou) membre de la commission de santé, sécurité et conditions de travail, d'une durée de jours, conformément à l'article L 2315-18 du Code du travail.

Ce stage est organisé par l'IREFE, 78 rue de Crimée 75019 Paris, organisme enregistré sous le n° CSE SSCT 85-808, au titre de la formation des représentants du personnel au CSE. Conformément aux articles R 2315-20 à R 2315-22 du Code du travail, je vous demande de maintenir ma rémunération et de prendre en charge les frais de formation, d'hébergement et de déplacement.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-a Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le... + signature

CONGÉ DE FORMATION ÉCONOMIQUE SOCIALE ET SYNDICALE (CFESSES)

• SECTEUR PRIVÉ

Madame ou Monsieur le-a Directeur-trice,
Je vous demande l'autorisation de m'absenter du ... au ... (et du ... au ... si formation en plusieurs sessions), pour suivre une action de formation, d'une durée de ... jours, au titre du Congé de Formation Économique, Sociale, Environnementale et Syndicale (CFESSES), conformément aux articles L.2145-1 à 13 et R.2145-4 du Code du travail. Conformément à l'article L. 2145-6, je demande le maintien total de ma rémunération par l'entreprise.

Ce stage est organisé par l'IREFE, 78 rue de Crimée 75019 Paris, organisme agréé de droit par la loi.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-a Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le... + signature

• SECTEUR PUBLIC

Madame ou Monsieur le-a Directeur-trice,
Je soussigné(e) sollicite un congé de formation syndicale du au.... pour suivre la formation organisée par l'IREFE, 78 rue de Crimée 75019 Paris, conformément au décret (choisir) :

- décret n°85-552 du 22 mai 1985 (Fonction publique territoriale),

- décret n°84-474 du 15 juin 1984 (Fonction publique d'État),

- décret n° 88-676 du 6 mai 1988 (Fonction publique hospitalière)

accordant ce congé aux salariés de la fonction publique.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-a Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le... + signature

MEMBRES DE LA F3SCT*

• FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

Madame ou Monsieur le-a Directeur-trice,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du ... au ... , pour suivre un stage de formation des membres de la F3SCT, d'une durée de ... jours, conformément à la circulaire n°DHOS/RH3/2009/280 du 07/09/2009 et du décret n°2021-1570 du 3 décembre 2021.

Cette formation est organisée par l'IREFE, 78 rue de Crimée 75019 Paris, organisme agréé de droit par la loi.

Je vous demande de prendre en charge les frais pédagogiques et les éventuels frais de séjour et de déplacement qui seront calculés dans les limites fixées par la réglementation.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-a Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le... + signature

• FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Madame ou Monsieur le-a Directeur-trice,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du ... au ... , pour suivre un stage de formation des membres de la F3SCT, d'une durée de... jours, conformément au décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail et au décret n°2021-571 du 10 mai 2021.

Cette formation est organisée par l'IREFE, 78 rue de Crimée 75019 Paris, organisme agréé de droit par la loi.

Je vous demande de prendre en charge les frais pédagogiques et les éventuels frais de séjour et de déplacement qui seront calculés dans les limites fixées par la réglementation.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-a Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le... + signature

* Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et des Conditions de Travail

NOS TARIFS

La formation a un coût et il importe d'assurer l'équilibre financier de l'IREFE. Aussi, nous vous invitons à rechercher au maximum le financement de la formation auprès de vos entreprises, administrations ou CSE.

Les tarifs des formations ne figurent pas dans ce catalogue, car ils sont susceptibles d'évoluer. La grille tarifaire actualisée est consultable exclusivement sur notre site internet et constitue la source de référence.

Vous y trouverez également l'ensemble des programmes, les modalités pédagogiques, les prérequis, les calendriers, ainsi que les conditions d'accès (notamment pour les personnes en situation de handicap).

Notre site internet
www.irefe.com



*Si vous rencontrez des difficultés,
ne renoncez pas à votre projet
de formation et contactez
sans tarder l'IREFE au
01 42 03 05 05*

SOMMAIRE DES FORMATIONS

- 36 ● FORMATIONS IDENTITAIRES
- 38 ● INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL
Secteur privé
- 50 ● INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL
Secteur public
- 54 ● SANTÉ AU TRAVAIL
- 58 ● AXES ET THÈMES REVENDICATIFS
- 64 ● FONCTIONNEMENT DE LA SECTION SYNDICALE
- 66 ● PRATIQUES SYNDICALES
- 82 ● RESPONSABLES DE SYNDICAT

DÉCOUVERTE DE LA CFDT

Objectifs

- Identifier les caractéristiques du syndicalisme CFDT
- Comprendre et participer à l'action de la CFDT

Contenu

- Les différentes images du syndicalisme
- Définition du syndicalisme
- Les valeurs de la CFDT
- La finalité de la CFDT
- L'action de la CFDT
- L'histoire des organisations syndicales françaises
- L'organisation de la CFDT
- Les moyens de l'action syndicale
- L'action syndicale pour l'intégration des travailleurs en situation de handicap

NOS DATES

08 ET 09 JANVIER	19 ET 20 JANVIER Évry-Courcouronnes	03 ET 04 FÉVRIER La Défense	16 ET 17 FÉVRIER Créteil	09 ET 10 MARS Distanciel	12 ET 13 MARS Trappes	
19 ET 20 MARS	26 ET 27 MARS Roissy	30 ET 31 MARS Meaux	13 ET 14 AVRIL	23 ET 24 AVRIL Cergy	28 ET 29 AVRIL	12 ET 13 MAI
28 ET 29 MAI	11 ET 12 JUN	24 ET 25 JUN	06 ET 07 JUILLET	01 ET 02 SEPT. Cergy	03 ET 04 SEPT.	17 ET 18 SEPT. Trappes
28 ET 29 SEPT.	12 ET 13 OCTOBRE Roissy	14 ET 15 OCTOBRE Distanciel	15 ET 16 OCTOBRE Melun	26 ET 27 OCTOBRE Créteil	05 ET 06 NOVEMBRE Évry-Courcouronnes	
16 ET 17 NOVEMBRE La Défense	14 ET 15 DÉC.					

PUBLIC : **adhérent-e-s CFDT**

PRÉREQUIS : **être adhérent-e CFDT du secteur public ou privé**

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

ADHÉRENT CFDT, BIENTÔT RETRAITÉ

Objectifs

- Se situer avec la CFDT comme acteur-ric de la société pendant la retraite

Contenu

- Étapes de préparation à la retraite avant le départ de l'entreprise ou de l'établissement
- Identification des sources et supports d'information fiables pour anticiper la retraite
- Démarches administratives à prévoir et à planifier
- Élaboration du projet de vie à la retraite : un nouveau chapitre à construire
- Découverte de la CFDT Retraités et de ses actions



Formation coanimée par des militant-e-s
de l'Union confédérale des retraités

PUBLIC : **salarié-e-s du secteur privé ou public, futur-e-s retraité-e-s (à 1 à 3 ans de la retraite), ainsi que responsables syndicaux**

PRÉREQUIS : **aucun**

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

NOS DATES

25 ET 26 MARS IREFE	10 ET 11 JUN La Défense	23 ET 24 SEPTEMBRE IREFE
---------------------------	-------------------------------	--------------------------------

2
JOURS
En continu

14 heures

SECTEUR
PUBLIC
& PRIVÉ

2
JOURS
En continu

14 heures

SECTEUR
PUBLIC
& PRIVÉ

REPRÉSENTANT DE PROXIMITÉ

Objectifs

- Recueillir et formaliser les réclamations individuelles et collectives des salariés
- Réaliser des inspections de sites et formuler des préconisations pour améliorer les conditions et la qualité de vie au travail
- Porter les réclamations auprès des interlocuteurs compétents et appliquer les procédures en cas de droit d'alerte, jusqu'à la saisine de l'autorité administrative

Contenu

- Élaboration d'une stratégie adaptée à l'attribution, appuyée sur les moyens mis en œuvre par le représentant de proximité
- Méthodologie de recueil des réclamations des salariés
- Utilisation d'outils ergonomiques d'observation du travail
- Application des principes et des outils de prévention des risques professionnels
- Mise en œuvre du droit de retrait, du droit d'alerte et de la procédure de saisine de la DRETS
- Démarche de prévention des risques professionnels et d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) et de l'égalité professionnelle (EP)
- Coordination des actions avec le CSE et ses commissions

3

JOURS
En continu

21 heures

SECTEUR
PRIVÉ

PUBLIC : **représentant-e-s de proximité**

PRÉREQUIS : **être désigné-e en tant que représentant-e de proximité et avoir suivi la formation "CSE SSCT premier mandat" ou disposer d'une première expérience dans l'exercice d'un mandat de représentation du personnel.**

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

DATES SUR DEMANDE

CSE FORMATION ÉCONOMIQUE PREMIER MANDAT

Objectifs

- Identifier et s'approprier les différentes activités de l'élu-e du CSE
- Construire et mettre en œuvre une démarche pour promouvoir et agir sur la politique générale de l'entreprise
- Analyser les réclamations des salariés tout en les accompagnant dans la défense de leurs droits

Contenu

- Rôle et missions du CSE
- Fonctionnement légal de l'instance
- Informations et consultations obligatoires
- Rédaction d'avis motivés
- Moyens d'action des représentant-e-s du personnel
- Outils et moyens de communication du CSE
- Utilisation de la base de données économiques, sociales et environnementales (BDESE)
- Relations avec les salarié-e-s et recueil des réclamations individuelles et collectives
- Recours à l'expertise
- Actions du CSE en matière de prévention des risques professionnels et d'emploi des salarié-e-s en situation de handicap



Intervention d'un cabinet d'expertise sur une journée complète.

PUBLIC : **élu-e-s du CSE d'une entreprise de plus de 50 salarié-e-s**

PRÉREQUIS : **être élu-e au CSE d'une entreprise de plus de 50 salarié-e-s**

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

NOS DATES

- | | | | | | |
|---------------------|-------------------|------------------------------------|-------------------|------------------|------------------|
| 09 AU 13
FÉVRIER | 13 AU 17
AVRIL | 20 AU 22
MAI + 29 ET 30
JUIN | 14 AU 18
SEPT. | 26 AU 30
OCT. | 07 AU 11
DÉC. |
|---------------------|-------------------|------------------------------------|-------------------|------------------|------------------|

5

JOURS
(En continu
ou 3+2 jours)

35 heures

SECTEUR
PRIVÉ

CSE FORMATION ÉCONOMIQUE

DEUXIÈME MANDAT

Objectifs

- Établir un bilan de fonctionnement du précédent mandat et de son propre exercice en tant qu'élu-e du CSE
- Développer une pratique du dialogue social dans l'instance pour un nouveau mandat plus stratégique, efficace et collaboratif
- Renforcer les compétences juridiques, communicationnelles et stratégiques des élu.es du CSE en renouvellement

Contenu

- Retour d'expérience sur le premier mandat
- Analyse et axes d'amélioration du fonctionnement du CSE et de l'exercice du mandat de l'élu-e du CSE
- Obligations de l'employeur et droits des élu-e-s du CSE
- Modes de fonctionnement, interactions et communications entre le CSE, les commissions du CSE, la section syndicale, les salarié-e-s et la direction
- Utilisation de la BDESE comme outil d'analyse et intégration de la dimension environnementale dans l'entreprise
- Méthodes de dialogue social optimisé dans le cadre du CSE
- Élaboration d'un projet d'action pour le nouveau mandat

3

JOURS
En continu

21 heures

SECTEUR
PRIVÉ

PUBLIC : élu-e-s du CSE d'une entreprise de plus de 50 salarié-e-s exerçant un deuxième mandat

PRÉREQUIS : être élu-e au CSE d'une entreprise de plus de 50 salarié-e-s en renouvellement de mandat

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

NOS DATES

17 AU 19
JUN19 AU 21
OCTOBRE

LES MISSIONS SSCT ET CSE

ENTREPRISES DE MOINS DE 50 SALARIÉS

NOUVEAUTÉ
2026

Objectifs

- Avoir des élu-e-s en capacité d'exercer pleinement leurs missions d'élus au CSE dans l'intérêt des salariés et le respect des valeurs et préconisations de la CFDT
- Investir son mandat de représentant-e du personnel au sein d'une instance unique, tout en renforçant sa relation aux salarié-e-s et en adoptant un fonctionnement collectif.

Contenu

- Exercer son mandat d'élu-e CFDT au sein du CSE en déclinant les 4 axes d'un dialogue de qualité
- Être acteur du dialogue social dans le cadre du fonctionnement et de la mise en œuvre des missions de l'instance CSE
- Développer des pratiques syndicales collectives et démocratiques porteuses de l'expression collective des salarié-e-s et produisant un dialogue social de qualité
- Connaître les missions SSCT
- Déceler, mesurer les risques professionnels et analyser des situations de travail
- Prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail
- Savoir formuler des réclamations collectives et individuelles (RIC)

PUBLIC : élu-e-s titulaire-s ou suppléant-e-s de CSE des entreprises de 11 à 49 salariés

PRÉREQUIS : être élu-e au CSE en tant que titulaire ou suppléant dans une entreprise de 11 à 49 salariés

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

NOS DATES

19 AU 23
JANVIER05 AU 09
OCTOBRE

5

JOURS
En continu

35 heures

SECTEUR
PRIVÉ

CSE SSCT PREMIER MANDAT ENTREPRISES DE PLUS DE 50 SALARIÉS

Objectifs

- Identifier et s'approprier les différentes activités et missions SSCT de l'élue au CSE dans les entreprises de plus de 50 salariés
- Assister les salariés
- Développer les aptitudes à déceler et à mesurer les risques professionnels et les capacités d'analyse des conditions de travail
- S'initier aux méthodes et procédés pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail

Contenu

- Rôle et fonctionnement du CSE et de la commission SSCT
- Informations et consultations obligatoires du CSE en matière de SSCT
- Moyens d'action du représentant du personnel au CSE et du membre de la commission
- Positionnement à l'égard des autres acteurs de la santé au travail
- Obligations de l'employeur en matière de santé au travail
- Analyse du travail et impact sur la santé des salariés
- Principes et outils de prévention des risques professionnels
- Champ des conditions de travail
- Axes revendicatifs en matière de qualité de vie au travail
- Documents obligatoires (Papripact, document unique d'évaluation des risques professionnels)
- Sensibilisation à la méthode « arbre des causes » et à l'emploi des salariés en situation de handicap

5
JOURS
En continu

35 heures

PUBLIC : élu-e-s au CSE ou représentant-e-s de proximité selon les attributions prévues dans l'accord d'entreprise

PRÉREQUIS : être élu-e titulaire ou suppléant-e

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

NOS DATES

- 09 AU 13
FÉVRIER
- 16 AU 20
MARS
- 13 AU 17
AVRIL
- 22 AU 26
JUIN
- 07 AU 11
SEPT.
- 26 AU 30
OCT.
- 07 AU 11
DÉC.

CSE SSCT DEUXIÈME MANDAT

Objectifs

- Promouvoir une politique de santé au travail en tant que représentant-e du personnel au CSE
- Renforcer son rôle en matière d'amélioration de la santé au travail et de prévention des risques professionnels

Contenu

- Informations et consultations obligatoires
- Bilan des moyens d'action du représentant du personnel
- Positionnement à l'égard des autres acteurs sur la santé au travail
- Obligations de l'employeur et moyens de les faire respecter
- Analyse du travail et impact sur la santé des salariés
- Principes et outils de prévention des risques adaptés (Papripact, Duerp, méthode « arbre des causes », champ des conditions de travail...)
- Axes revendicatifs en matière de qualité de vie et des conditions de travail
- QVCT
- Coordination entre CSE, commission SSCT et représentants de proximité
- Optimisation des documents obligatoires (règlement intérieur, rapport d'activité, Duerp, Papripact, PV...)
- Analyse des modes d'organisation du travail et de leur impact en matière de santé au travail
- Analyse de la qualification des accidents du travail (trajets, maladies professionnelles)
- Mise, remise et maintien dans l'emploi des salariés en situation de handicap
- Nouvelles méthodes de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail

PUBLIC : élu-e-s au CSE, membre-s de la commission SSCT, référent-e-s HSAS et représentant-e-s de proximité exerçant un second mandat

PRÉREQUIS : être élu-e titulaire ou suppléant, et avoir suivi une formation SSCT durant un premier mandat

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

- NOS DATES
- 12 AU 14
JANVIER
- 02 AU 04
SEPTEMBRE

3
JOURS
En continu

21 heures

SECTEUR
PRIVÉ

SECRÉTAIRE DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

Objectifs

- Identifier le rôle et les fonctions du secrétaire du CSE
- Structurer l'exercice de la fonction dans une dimension stratégique

Contenu

- Attributions et moyens du/de la secrétaire du CSE
- Organisation et fonctionnement des réunions du CSE
- Distinction entre information et consultation
- Élaboration et rédaction de l'ordre du jour conjointement avec le/la président-e du CSE
- Communication interne et externe du comité : échanges au sein du CSE, des commissions et avec les salarié-e-s
- Contribution du/de la secrétaire du CSE à l'emploi et à l'inclusion des salarié-e-s en situation de handicap

2

JOURS
En continu

14 heures

SECTEUR
PRIVÉPUBLIC : **secrétaires et secrétaires adjoint-e-s du CSE**PRÉREQUIS : **exercer un mandat de secrétaire ou de secrétaire adjoint-e du CSE – Avoir suivi la formation économique du CSE premier mandat**

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

NOS DATES

25 ET 26
MARS30 ET 01
SEPT. OCT.

TRÉSORIER DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

Objectifs

- Connaître les principaux termes du jargon économique, comptable et financier utilisés par les directions
- Savoir lire et interpréter un tableau de chiffres ou graphique en évitant les erreurs d'analyse
- S'entraîner à prendre la parole en maniant le vocabulaire économique et social de l'entreprise

Contenu

- Fonctionnement budgétaire du CSE et utilisation des différents budgets
- Respect des règles de transparence financière et des obligations comptables
- Principales notions de comptabilité : compte de résultat, bilan, plan comptable, comptabilité analytique et élaboration budgétaire
- Analyse du risque URSSAF à partir de la réglementation fiscale et sociale du CSE
- Rôles et responsabilités des différents acteurs : trésorier-ère, bureau, services comptables, commissaire aux comptes
- Étapes clés et outils pour l'arrêté des comptes, la rédaction du rapport d'activité et de gestion financière, l'approbation des comptes et la communication auprès des salariés
- Évaluation des forces et faiblesses de l'organisation comptable du CSE et identification des axes d'amélioration

PUBLIC : **trésorier-ère-s et trésorier-ère-s adjoint-e-s du CSE**PRÉREQUIS : **exercer un mandat de trésorier-ère ou de trésorier-ère adjoint-e du CSE – Avoir suivi la formation économique du CSE premier mandat**

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

NOS DATES

25 ET 26
MARS30 ET 01
SEPT. OCT.

2

JOURS
En continu

14 heures

SECTEUR
PRIVÉ

RÉFÉRENT EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENTS SEXISTES

Objectifs

- Identifier le rôle et les attributions du-de la référent-e en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
- Construire et mettre en œuvre une démarche de prévention et de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

Contenu

- Historique et définitions du harcèlement sexuel et des agissements sexistes
- Typologie des formes de harcèlement sexuel
- Cadre légal et obligations de l'employeur
- Rôle et attributions du-de la référent-e CSE en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
- Identification des situations à risque
- Compréhension de la notion de consentement
- Outils et moyens d'action pour prévenir et combattre le harcèlement sexuel
- Mise en œuvre d'une démarche de prévention et de lutte contre le harcèlement sexuel

2

JOURS
En continu

14 heures

PUBLIC : référent-e-s en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

PRÉREQUIS : être élu-e au CSE et exercer le mandat de référent-e HSAS. Avoir suivi une formation sur le rôle, les attributions et le fonctionnement du CSE ou justifier d'une expérience d'au moins un an comme élu-e.

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

NOS DATES

01 ET 02
AVRIL

28 ET 29
SEPTEMBRE

14 ET 15
DÉCEMBRE

CSE FORMATION ÉCONOMIQUE BILAN DU MANDAT AVANT RENOUVELLEMENT

Objectifs

- Identifier et analyser le fonctionnement du comité social et économique et ses relations avec les différents acteurs internes et externes
- Établir un diagnostic en vue d'optimiser l'organisation fonctionnelle et relationnelle du CSE pour prévoir les axes d'amélioration en vue du renouvellement de mandat

Contenu

- Retour d'expérience sur le mandat, le rôle et les attributions du CSE
- Analyse des modes de fonctionnement de l'instance
- Communication entre la délégation CSE et les salarié-e-s
- Relations entre le CSE et ses commissions
- Articulation avec les représentant-e-s syndicaux
- Interactions avec les représentant-e-s de proximité, le cas échéant
- Coordination entre les CSEE et le CSE central, le cas échéant
- Étude collective d'un cas concret à partir de la méthode de co-développement

PUBLIC : élu-e-s du CSE en fin de mandat souhaitant renouveler leur mandat

PRÉREQUIS : être élu-e au CSE en fin de mandat

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

DATES SUR DEMANDE

3

JOURS
En continu

21 heures

SECTEUR
PRIVÉ

INVESTIR LES ENJEUX EN MATIÈRE DE SANTÉ AU TRAVAIL : DIAGNOSTIC

Objectifs

- Renforcer son rôle stratégique de représentant-e du personnel expérimenté-e en santé au travail afin de mesurer les risques professionnels et proposer des actions d'amélioration des conditions de travail
- Analyser les situations de travail afin de prévenir les atteintes à la santé.

Contenu

- Retour d'expériences des actions menées durant son mandat au CSE
- Santé-sécurité : analyse de la qualification des accidents du travail, des accidents de trajet, des maladies professionnelles et des indicateurs de santé
- Évolutions législatives
- Pratique du dialogue social pour agir sur les conditions de travail y compris les axes revendicatifs en matière de qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) au travail
- Analyse des modes d'organisation du travail et leur impact sur la santé au travail
- Prise en charge du dossier handicap
- Rôles, missions et articulation entre le CSE, la commission SSCT et les représentants de proximité
- Positionnement à l'égard des autres acteurs de la santé au travail
- Mobilisation des principes et outils de prévention des risques
- Propositions d'actions innovantes en matière de prévention des risques professionnels

3

JOURS
En continu

21 heures

SECTEUR
PRIVÉ

PUBLIC : élu-e-s au CSE formé en SSCT

PRÉREQUIS : avoir suivi la formation CSE-SSCT ou avoir exercé un mandat d'élu-e en CSE depuis au moins deux ans – Être élu-e en CSE ou membre de la commission SSCT

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

DATES SUR DEMANDE

PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES DES SALARIÉS

Objectifs

- Recueillir les réclamations individuelles et collectives des salarié-e-s
- Porter les réclamations des salarié-e-s auprès de l'employeur

Contenu

- Stratégie d'action liée à cette attribution spécifique
- Moyens d'action du-de la représentant-e du personnel pour l'exercice de cette attribution
- Méthodes de recueil des réclamations individuelles et collectives des salarié-e-s
- Modalités de présentation des réclamations auprès de l'employeur
- Articulation entre le rôle du-de la représentant-e du personnel au CSE et de l'activité de la section syndicale
- Actions de prévention des risques professionnels

2

JOURS
En continu

14 heures

SECTEUR
PRIVÉ

PUBLIC : élu-e-s au CSE ou représentant-e-s de proximité

PRÉREQUIS : être élu-e au CSE et avoir suivi la formation "CSE – premier mandat", ou être représentant-e de proximité

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

NOS DATES

12 ET 13
FÉVRIER

25 ET 26
JUN

08 ET 09
OCTOBRE

16 ET 17
DÉCEMBRE

ÉLUS DANS LES COMITÉS SOCIAUX DE LA FONCTION PUBLIQUE

Objectifs

- Définir le rôle de l' élu CFDT
- Connaître les attributions du comité social, de la formation spécialisée, ses moyens et son fonctionnement
- Agir sur le comité social et la formation spécialisée SSCT
- Valoriser les actions menées, les résultats obtenus au comité social et à la formation spécialisée santé, sécurité, conditions de travail

Contenu

- Cadre syndical et institutionnel de la CFDT : schéma de la double légitimité, valeurs fondatrices et sens du mandat
- Rôle et fonctionnement des comités sociaux (CSE, CSA, CST) et de la formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail avant, pendant et après les mandats
- Méthodes d'analyse et d'investigation du travail pour comprendre les situations professionnelles et agir syndicalement
- Construction de la parole CFDT, élaboration d'une stratégie d'action et d'une argumentation syndicale
- Utilisation du rapport social unique et de la base de données sociales dans la fonction publique
- Pratiques de communication, valorisation du syndicat et développement de la syndicalisation

2

JOURS
En continu

14 heures

SECTEUR
PUBLIC

PUBLIC : élu-e-s au comité social

PRÉREQUIS : être élu-e dans l'instance du comité social d'une fonction publique

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

NOS DATES

06 ET 07
MAI

16 ET 17
DÉCEMBRE

LES MISSIONS SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL DES COMITÉS SOCIAUX ET FORMATION SPÉCIALISÉE DE LA FPT

Objectifs

- Analyser des situations de travail en adoptant une démarche d'action méthodologique
- Être acteur du dialogue social en contribuant à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail

Contenu

- Situer le contexte de sa collectivité, de son CST, la situation-problème choisie et les attentes collectives pour avancer sur sa prise en charge
- Identifier le rôle des acteurs de la prévention des risques professionnels : responsabilité de l'employeur et obligations légales vis-à-vis du CST, missions santé au travail des représentant-e-s du personnel
- Utiliser le schéma CFDT du dialogue social de qualité comme méthode de travail collectif
- Initier un état des lieux partagé et formuler des objectifs
- Mobiliser quatre outils pour analyser la situation de travail
- Formaliser un plan intersession
- Différencier le rôle des acteurs ressources en santé au travail
- Connaître les ressources de la CFDT : dispositif ARC, syndicat, fédération

PUBLIC : mandaté-e-s titulaire-s ou suppléant-e-s, membre-s de la formation spécialisée du comité social territorial

PRÉREQUIS : avoir bénéficié de la formation initiale SSCT de 3 jours, dispensée par le CNFPT ou un autre organisme de formation agréé

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

NOS DATES

26 + 23
JANVIER MARS

26 + 03
MAI NOV.

2

JOURS
(1+1)

14 heures

SECTEUR
PUBLIC

ÉLUS DANS LES COMITÉS SOCIAUX D'ÉTABLISSEMENT DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

Objectifs

- Identifier les acteurs institutionnels et syndicaux dans le champs sanitaire, social et médico-social
- Analyser le contenu du rapport social unique pour en dégager les enjeux syndicaux
- Formuler des revendications et proposer des actions syndicales en lien avec la politique de l'établissement

Contenu

- Identification des enjeux des systèmes sanitaire, social et médico-social, de la place des groupements de coopération sanitaire (GCS) de moyens, et leur lien avec l'activité des établissements
- Analyse de la place du projet d'établissement dans l'organisation des systèmes sanitaire, social et médico-social
- Identification des acteurs et de leurs rôles en lien avec le comité social et économique (CSE), qu'ils soient CFDT ou non-CFDT
- Repérage des circuits de financements des systèmes sanitaire, social et médico-social
- Positionnement de l'établissement dans son environnement territorial
- Connaissance du calendrier budgétaire de l'établissement pour une action syndicale plus efficace
- Appropriation du rapport social unique comme outil au service de l'action syndicale
- Analyse des spécificités du CSE de la fonction publique hospitalière (FPH)
- Élaboration de revendications syndicales pour agir sur la politique de l'établissement
- Appropriation d'un dossier au CSE pour développer une action syndicale structurée

3

JOURS
En continu

21 heures

SECTEUR
PUBLIC

PUBLIC : agents de la fonction publique hospitalière élu-e-s au comité social d'établissement (CSE)

PRÉREQUIS : être élu-e au comité social d'établissement de la fonction publique hospitalière

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

NOS DATES

04 AU 06
FÉVRIER

07 AU 09
AVRIL

16 AU 18
NOVEMBRE

LES MISSIONS SSCT DANS LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

Objectifs

- Décrire le cadre légal de la santé au travail
- Décrire les actions de terrain
- Analyser une situation à risques
- Préconiser les actions de prévention
- Appliquer l'ensemble des méthodes et des démarches pour agir sur la prévention des risques pro
- Réaliser une analyse partagée du travail intersessions et favoriser les échanges de pratique
- Construire l'action syndicale

Contenu

SESSION 1 : Les obligations de l'employeur en matière de SSCT - L'articulation entre le CSE et la formation spécialisée (F3SCT) - Les attributions et les moyens de fonctionnement de la F3SCT - Le dispositif des visites - Le danger grave et imminent (DGI) - Le droit de retrait et le droit d'alerte - Le registre spécial - L'enquête : les bonnes pratiques - Les tournées de service - Le vocabulaire de l'analyse des risques - Danger et risque - Le DUERP - Les 9 principes de prévention - Le Papripact - Les acteurs de la prévention - La QVCT et la démarche associée - La méthode ITAMAMI - Étude de cas - Travail intersession

SESSION 2 : Le plan de travail - La valorisation des actions syndicales dans le plan de travail - Les valeurs et principes de la CFDT - La frise « avant, pendant, après » l'instance F3SCT - La projection en instance - L'avis motivé et le rapport annuel - La gestion de l'absence de documents obligatoires - L'appui de l'espace adhérent

PUBLIC : élu-e-s ou mandaté-e-s à la formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail (F3SCT) de la fonction publique hospitalière.

PRÉREQUIS : avoir suivi la formation initiale SSCT (F3SCT) ou exercer un mandat d'élu-e ou de mandaté-e en F3SCT depuis au moins un an

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

NOS DATES

15 AU 17
AVRIL + 01 ET 02
JUIN

11 AU 13
MAI + 15 ET 16
OCT.

22 ET 24
JUIN + 05 ET 06
NOV.

21 AU 23
SEPT. + 09 ET 10
NOV.

17 AU 18
NOV. + 14 ET 15
DÉC.

5

JOURS
(3+2)

35 heures

SECTEUR
PUBLIC

PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS – DUERP

Le Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), en tant que pilier essentiel de la gestion des risques professionnels en entreprise, revêt une importance capitale dans la prévention de ces risques.

Objectifs

- Identifier le cadre réglementaire et les enjeux de la prévention des risques professionnels
- Agir sur la prévention des risques professionnels

Contenu

- Enjeux de la prévention
- Différents acteurs et leurs contributions
- Composantes du risque professionnel
- Principes généraux de la prévention des risques professionnels
- Cotation et classement des risques professionnels
- Indicateurs des accidents du travail et des maladies professionnelles
- Plan de prévention des risques professionnels
- Documents obligatoires : DUERP et Papripact

PUBLIC : élu-e-s et désigné-e-s des instances représentatives du personnel, mandaté-e-s dans les commissions (MDPH, Agefiph, FIPHFP) et militant-e-s des sections syndicales d'entreprise ou d'établissement

PRÉREQUIS : exercer un mandat de représentant-e du personnel ou syndical - Avoir une connaissance de base des missions et rôle des Instances représentatives du personnel (IRP) en matière de SSCT

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

NOS DATES

- 11 AU 13
FÉVRIER
- 01 AU 03
AVRIL
- 15 AU 17
JUIN
- 04 AU 06
NOVEMBRE

3

JOURS
En continu

21 heures

SECTEUR
PUBLIC
& PRIVÉ

AGIR SUR LE HANDICAP

Objectifs

- Définir et comprendre la notion de handicap dans la société
- Identifier, connaître et mobiliser les textes législatifs et la réglementation
- Construire et mettre en œuvre une action syndicale CFDT
- Informer et sensibiliser les travailleur-euse-s au handicap
- Préparer et conduire une négociation sur l'insertion, la prévention et le maintien dans l'emploi des travailleur-euse-s en situation de handicap (TSH)

Contenu

SESSION 1 : Les préjugés sur le handicap au travail – Définition du handicap – Les formes de handicap – Convention relative aux droits des personnes en situation de handicap – Acteurs de leviers du handicap selon les sujets – La santé – Évolution de la législation sur le travailleur en situation de handicap – Lois de 2005, 2018, 2019 et 2021 – Construire l'action syndicale – Méthode pour déterminer les projets dans sa structure – Comprendre la méthode projet

SESSION 2 : Présentation en langue des signes – Les enjeux / les freins – Sources d'information – Définitions : prévention, insertion, maintien en emploi – Enjeux de communication – Principes de l'accessibilité en matière de communication – Axes essentiels d'un accord handicap et maintien dans l'emploi selon la CFDT – La négociation – Différentes situations de négociation – Pratique de négociateur – Principes et méthodes de négociation – Étapes du processus de la négociation – Analyse des situations de communication – Stratégies d'acteurs dans une négociation – Exercices d'argumentation et de négociation – Valorisation des résultats de la négociation – Organisation du suivi d'une négociation – Entraînements à la négociation – Compétences du négociateur ou de l'équipe de négociation

PUBLIC : élu-e-s et désigné-e-s des instances représentatives du personnel, mandaté-e-s dans les commissions (MDPH, Agefiph, FIPHFP) et militant-e-s des sections syndicales d'entreprise ou d'établissement

PRÉREQUIS : aucun

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

NOS DATES

- 12 ET 13
JANVIER + 16 ET 17
MARS
- 02 ET 03
SEPT. + 12 ET 13
NOV.

4

JOURS
(2 jours + 2)

28 heures

SECTEUR
PUBLIC
& PRIVÉ

PRÉVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL L'ARBRE DES CAUSES

Objectifs

- Organiser et réaliser une enquête à la suite d'un accident de travail avec la méthode « arbre des causes »
- Concevoir des revendications syndicales en vue d'orienter une politique préventive

Contenu

- Processus d'enquête
- Méthode de l'arbre des causes
- Étude d'un accident du travail survenu dans l'établissement
- Analyse d'un accident du travail à l'aide de la méthode de l'arbre des causes
- Élaboration d'une stratégie de prévention dans le cadre d'une dynamique syndicale

4

JOURS
(3 jours + 1)

28 heures

SECTEUR
PUBLIC
& PRIVÉ

PUBLIC : élu-e-s ou suppléant-e-s au CSE ou au comité social

PRÉREQUIS : avoir suivi la formation “CSE formation économique premier mandat” ou la formation “CSE SSCT premier mandat” pour le secteur privé ou la formation “Élus dans les comités sociaux de la fonction publique” pour le secteur public

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

NOS DATES

09 AU 11 MARS + 18 MAI
14 AU 16 SEPT. + 14 DÉC.

AGIR SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Objectifs

- Situer le rôle du représentant du personnel dans l'action de prévention des risques psychosociaux
- Choisir des méthodes de diagnostic pour agir sur la santé au travail

Contenu

- Définition des risques psychosociaux
- Définition du travail de qualité
- Atouts et limites des actions sur les risques professionnels
- Accords nationaux interprofessionnels
- Conditions de réalisation d'entretiens auprès des salarié-e-s

2

JOURS
En continu

14 heures

SECTEUR
PUBLIC
& PRIVÉ

PUBLIC : élu-e-s ou suppléant-e-s au CSE ou au comité social

PRÉREQUIS : avoir suivi la formation “CSE formation économique premier mandat” ou la formation “CSE SSCT premier mandat” pour le secteur privé ou la formation “Élus dans les comités sociaux de la fonction publique” ou SSCT pour le secteur public

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

NOS DATES

15 ET 16 JANVIER
27 ET 28 AVRIL
24 ET 25 SEPTEMBRE
26 ET 27 NOVEMBRE

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

La CFDT s'engage résolument contre toute forme de discrimination. Elle agit également pour favoriser la diversité et promouvoir des relations professionnelles justes et respectueuses.

Objectifs

- Identifier et analyser les situations de travail présentant un risque pour la santé ou la sécurité
- Mettre en œuvre une démarche de prévention et de sensibilisation adaptée au contexte professionnel

Contenu

- Définitions juridiques des notions de discrimination et de harcèlement moral ou sexuel
- Identification des situations de discrimination
- Obligations générales de prévention en entreprise
- Présentation des accords collectifs en matière de diversité
- Répertoire des actions et des outils mis en œuvre par les équipes syndicales

2

JOURS
En continu

14 heures

SECTEUR
PUBLIC
& PRIVÉ

PUBLIC : représentants syndicaux ou représentants du personnel CFDT, du secteur public ou privé, souhaitant agir pour la prévention des discriminations et la promotion de la diversité

PRÉREQUIS : exercer un mandat de représentant-e syndical-e ou du personnel CFDT du personnel ou syndical

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

NOS DATES

19 ET 20 MARS 12 ET 13 NOVEMBRE

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Objectifs

- Comprendre les fondamentaux de l'égalité professionnelle (EP) et s'approprier une grille de lecture des inégalités dans l'entreprise
- Identifier les enjeux de performance et de qualité de vie au travail (QVT) liés à l'EP et élaborer un argumentaire articulant EP et QVT
- Construire une stratégie d'action syndicale à partir des outils disponibles
- Partager les expériences et construire les perspectives d'évolution de la stratégie syndicale élaborée
- Identifier les cadres de négociation pertinents dans l'entreprise et choisir les modalités d'animation adaptées
- Déterminer les priorités d'action

Contenu

Cadre légal et composantes de l'égalité professionnelle - Données chiffrées nationales et hypothèses d'analyse en entreprise - Modèle organisationnel de l'égalité professionnelle - Outils d'analyse : lecture de graphes, indicateurs et BDES - Passage du diagnostic aux pistes d'action dans les domaines prioritaires - Articulation entre égalité professionnelle et qualité de vie au travail (EP-QVT) : approche, méthode et outils - Élaboration d'un argumentaire syndical et définition des facteurs clés de succès - Identification des leviers de négociation collective et des stratégies d'action syndicale - Construction d'un plan d'action et partage des enseignements issus du travail intersession.

4

JOURS
(3 jours + 1)

28 heures

SECTEUR
PUBLIC
& PRIVÉ

PUBLIC : représentants syndicaux ou du personnel CFDT

PRÉREQUIS : exercer un mandat de représentant-e syndical-e ou du personnel CFDT

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

NOS DATES

18 AU 20 FÉVRIER + 15 JUIN 20 AU 22 OCTOBRE + 02 FÉVRIER 2026 2027

VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES AU TRAVAIL

Objectifs

- Identifier et analyser les leviers nécessaires à l'élaboration d'une politique de prévention des violences sexuelles et sexistes au travail

Contenu

- Analyse qualitative et quantitative des violences sexuelles et sexistes au travail
- Identification des cadres juridiques à travers des sources de droit (pénal, droit du travail, fonction publique)
- Présentation des acteurs et des étapes de la prise en charge des victimes de violences sexuelles et sexistes au travail
- Historique des actions de la CFDT en matière de lutte contre les violences sexistes et sexuelles
- Étude des trois principales sources de droit applicables aux violences sexistes et sexuelles au travail
- Rôle et responsabilités des acteurs du travail dans la prévention des violences sexistes et sexuelles
- Études de cas pratiques

1

JOUR
En continu

7 heures

SECTEUR
PUBLIC
& PRIVÉPUBLIC : **animateur-s-trice-s ou formateur-s-trice-s CFDT, consultant-s, ou secrétaire-s régional-aux en charge de l'égalité professionnelle**PRÉREQUIS : **exercer un mandat de représentant-e syndical-e ou du personnel CFDT**

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

NOS DATES

13
MARS09
SEPTEMBRE10
DÉCEMBRE

AGIR POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE DANS MON ENTREPRISE, MON ADMINISTRATION

Objectifs

- Appréhender les notions, concepts et enjeux du développement durable et de la transition écologique juste (ETJ)
- Connaître les différents moyens d'agir pour la transition écologique juste dans mon entreprise, mon administration
- Construire un projet de transition écologique juste dans mon entreprise, mon administration

Contenu

- Structuration des connaissances sur le développement durable et la transition écologique juste
- Identification des enjeux de la transition écologique juste
- Compréhension de l'importance du développement durable
- Définition des actions syndicales à mener pour la transition écologique juste dans l'entreprise ou l'administration
- Étoffement d'un réseau de militant-e-s acteur-ric-e-s du développement durable et de la transition écologique juste
- Construction d'une démarche de conduite de projet
- Préparation d'un plan d'action à mettre en œuvre dans son entreprise, son administration

PUBLIC : **collectifs de section syndicale comprenant, si possible, le ou la secrétaire de section**PRÉREQUIS : **avoir suivi la formation "Découverte de la CFDT"**

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

NOS DATES

08 AU 10
AVRIL + 09
NOV.09 AU 11
SEPT. + 05
FÉVRIER
2026 2027

4

JOURS
(3 jours + 1)

28 heures

SECTEUR
PUBLIC
& PRIVÉ

COMPRENDRE LE LANGAGE ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET FINANCIER DANS L'ENTREPRISE POUR RENFORCER VOTRE INFLUENCE

Objectifs

- Identifier et définir les principaux termes du langage économique, comptable et financier utilisés par les directions
- Analyser et interpréter des tableaux de chiffres ou des graphiques en identifiant les biais et erreurs possibles
- Mettre en pratique une prise de parole en maîtrisant le vocabulaire économique et social de l'entreprise

Contenu

- Distinction entre les notions de profitabilité, de rentabilité et de compétitivité
- Différenciation entre comptabilité sociale et comptabilité analytique
- Présentation des principaux soldes intermédiaires de gestion (Chiffres d'affaires, marges, EBITDA, ROC/ROP, REX...)
- Lecture et analyse d'un compte d'exploitation à partir d'un tableaux de données sociales : analyse en structure, en valeur absolue et en pourcentage
- Distinction entre moyenne et médiane
- Exercice de prise de parole à partir de tableaux et graphiques issus des documents de direction

Expert-conseil auprès des CSE et des négociateurs syndicaux du cabinet Aliquis



1

JOUR
En continu

7 heures

SECTEUR
PRIVÉ

PUBLIC : salarié-e-s et représentant-e-s du personnel souhaitant mieux comprendre les mécanismes économiques et financiers de l'entreprise

PRÉREQUIS : aucun

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

NOS DATES

27
MAI

10
DÉCEMBRE

INTÉGRER LA DIMENSION RSE DANS LE DIALOGUE SOCIAL EN ENTREPRISE

Objectifs

- Connaître les obligations légales et les engagements volontaires de l'employeur en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE)
- Utiliser les informations-consultations du CSE et les négociations collectives pour intégrer les enjeux RSE dans le dialogue social de l'entreprise

Contenu

- Cartographie élargie des notions couvertes par la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et élaboration d'un glossaire des termes associés
- Présentation des principales directives européennes et des réglementations françaises relatives à la RSE
- Identification des informations obligatoires à renseigner dans la base de données économiques, sociales et environnementales (BDES-E)
- Intégration de la dimension environnementale dans les informations-consultations récurrentes du comité social et économique (CSE)
- Définition des objets de négociation RSE en entreprise
- Priorisation, par chaque participant-e, des thématiques RSE pertinentes pour son entreprise

Expert-conseil auprès des CSE et des négociateurs syndicaux du cabinet Aliquis



1

JOUR
En continu

7 heures

SECTEUR
PRIVÉ

PUBLIC : élu-e-s et représentant-e-s du personnel au CSE souhaitant intégrer les enjeux de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) dans le dialogue social

PRÉREQUIS : avoir suivi la formation "CSE formation économique - premier mandat" ou "CSE SSCT - premier mandat"

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

NOS DATES

06
FÉVRIER

27
NOVEMBRE

DÉLÉGUÉ SYNDICAL ET SECRÉTAIRE DE SECTION

Objectifs

Connaître les attributions légales • Appréhender le rôle et les missions du délégué syndical et/ou secrétaire de section • Organiser les revendications en s’inspirant de la politique générale de la CFDT • Communiquer pour faire adhérer • Appréhender la négociation pour répondre à une demande partagée des salariés et des agents • Proposer, finaliser et fidéliser l’adhésion • Identifier la notion de mandatement, ses droits et ses devoirs • Animer la section syndicale • Recueillir et analyser les réalités vécues par les salarié-e-s et agent-e-s pour faire vivre le syndicalisme d’adhérent-e-s • Anticiper les évolutions économiques et sociales de l’entreprise, de l’établissement ou de l’administration

Contenu

Rôle et missions du délégué syndical et du secrétaire de section dans la CFDT – Repères juridiques du Code du travail et des fonctions publiques – Valeurs, mandatement et organisation de la CFDT – Articulation entre les instances représentatives du personnel et leurs attributions – Fonctionnement et champs d’intervention de la section syndicale – Collecte et analyse des données économiques – Élaboration du projet revendicatif et positionnement du représentant CFDT auprès des salarié-e-s et agent-e-s – Préparation et conduite de la négociation collective au sein de la section – Communication syndicale : construction d’une stratégie et valorisation des actions

3

JOURS
En continu

21 heures

SECTEUR
PUBLIC
& PRIVÉ

PUBLIC : **délégué-e-s syndicaux-ales et secrétaire-s de section**

PRÉREQUIS : **avoir suivi la formation “Découverte de la CFDT”**

Méthode d’évaluation et pédagogie : informations en page 04

NOS DATES

14 AU 16 JANVIER	24 AU 26 FÉVRIER	25 AU 27 MARS Trappes	28 AU 30 AVRIL	11 AU 13 MAI	09 AU 11 JUIN Roissy	01 AU 03 JUILLET
21 AU 23 SEPT.	14 AU 16 OCT. La Défense	28 AU 30 OCT.	23 AU 25 NOV.	16 AU 18 DÉC.		

ANIMER LES ÉQUIPES DE LA SECTION SYNDICALE

Objectifs

- Identifier les missions et les responsabilités de l’animateur du collectif CFDT
- Concevoir et planifier une démarche collective en vue d’une action syndicale CFDT

Contenu

- Rôle et fonctions de l’animateur du collectif de la section syndicale
- Conduite et animation de réunions syndicales
- Élaboration et mise en œuvre du plan de travail de la section syndicale
- Communication interne et externe de la section syndicale
- Gestion et animation d’équipes syndicales
- Facteurs favorisant l’action collective syndicale
- Analyse des freins et obstacles à la coopération et au travail d’équipe

4

JOURS
En continu

28 heures

SECTEUR
PUBLIC
& PRIVÉ

PUBLIC : **délégué-e-s syndical-e-aux du secteur privé ou secrétaire-s de section du secteur public**

PRÉREQUIS : **avoir suivi la formation “Découverte de la CFDT”**

Méthode d’évaluation et pédagogie : informations en page 04

NOS DATES

26 AU 29 MAI	03 AU 06 NOVEMBRE
-----------------	----------------------

DEVENIR ACCOMPAGNANT ARC

Objectifs

- Comprendre le cadre et les enjeux de la démarche ARC (Accompagnement, ressources, conseil)
- Utiliser les ressources en ligne à disposition des accompagnants ARC
- S'auto-positionner sur le droit à l'accompagnement et l'ARC
- Appréhender la posture de l'accompagnant ARC
- Identifier les thématiques possibles de l'accompagnement et organiser son lancement
- S'entraîner à la reformulation pour argumenter dans un débat
- Réaliser des points d'étapes et planifier les rencontres avec l'équipe accompagnée
- Organiser la valorisation des résultats de l'action syndicale
- Structurer le suivi de l'action d'accompagnement de la section / élus

Contenu

Connaissance de la mission d'accompagnement ARC – Appropriation de la posture d'accompagnant et des marqueurs CFDT – Utilisation des ressources de l'espace en ligne ARC – Repérage des thématiques et du cadre d'organisation des accompagnements

Phase 1 : Lancement de l'accompagnement – Construction de la relation de qualité – Réalisation de l'état des lieux initial et élaboration du plan d'action initial – Organisation du démarrage de l'accompagnement

Phase 2 : Déploiement de l'accompagnement – Adaptation de la communication – Mobilisation des outils collectifs : brainstorming, reformulation, argumentation – Reformulation des points d'étapes et planification des rencontres

Phase 3 : Clôture et valorisation – Identification des enseignements – Valorisation des résultats de l'action syndicale – Structuration du suivi post-accompagnement de la section ou des élus

3

JOURS
En continu

21 heures

SECTEUR
PUBLIC
& PRIVÉ

PUBLIC : militants issus de sections syndicales et de structures interprofessionnelles ou professionnelles de proximité

PRÉREQUIS : être mandaté-e par son syndicat, l'Union régionale ou sa fédération pour exercer la mission d'accompagnant ARC – Disposer d'une première expérience militante au sein d'une section syndicale ou d'une instance – Être volontaire et motivé-e pour accompagner des équipes

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

NOS DATES

07 AU 09
AVRIL

16 AU 18
NOVEMBRE



**trois lettres
pour vous
accompagner**



Des Accompagnantes et Accompagnants...

Avec l'appui
d'accompagnants formés :

- structure ta section ;
- développe ton collectif ;
- négocie dans ton entreprise ou ton administration ;
- informe et fais campagne pour les élections professionnelles.

Des Ressources... en ligne

Un modèle d'accord négocié ?

Un partage d'expériences avec d'autres militantes et militants CFDT ?

Des informations fiables sur la négociation, ton mandat d'élu, le travail, la formation professionnelle ? Tu trouveras ce que tu cherches sur l'ARC ! La communauté des élus et militants CFDT répond à tes questions.

Des Conseils experts

Des doutes sur la valeur juridique d'un accord d'entreprise ? Un besoin d'expertise sur un plan de restructuration ? Un sujet pointu ? L'ARC te met en relation avec des experts, des avocats ou des militants « spécialistes » pouvant répondre à tes besoins !

**Militants, vous êtes l'ARC !
Vous faites l'ARC !**



arc.cfdt.fr



arc@iledefrance.cfdt.fr

COMMUNICATION ÉCRITE AU SERVICE DE L'ACTION SYNDICALE



Objectifs

- Acquérir les bases de la communication
- Mesurer les enjeux de la communication dans le cadre syndical
- Analyser ses pratiques d'écrits dans l'activité syndicale
- Identifier les outils dans la prise de notes
- Exploiter les outils de la prise de notes
- Intégrer les caractéristiques d'un écrit syndical efficace
- Identifier les supports de communication syndicale
- Réaliser une campagne de communication syndicale
- S'exercer aux écrits syndicaux
- Maîtriser les règles juridiques et déontologiques de la communication écrite syndicale
- Comprendre les enjeux d'une communication syndicale collective
- Définir collectivement un processus de validation des écrits syndicaux
- Construire un plan de communication syndical, collectif et durable
- Identifier l'ARC comme un outil au service de la section syndicale

Contenu

- Les fondements de la communication syndicale
- L'analyse des pratiques d'écriture et de communication
- Les outils et technique de la prise de notes
- L'écriture journalistique et la construction du message
- La structuration et la mise en forme du contenu écrit
- Les supports et canaux de communication syndicale
- Les méthodes et techniques de rédaction
- Les règles juridiques et déontologiques applicables à la communication syndicale
- La stratégie collective de communication et de diffusion au sein de la section syndicale

3

JOURS
En continu

21 heures

SECTEUR
PUBLIC
& PRIVÉ

PUBLIC : **militant·e·s de section amené·e·s à produire des écrits syndicaux**

PRÉREQUIS : **aucun**

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

NOS DATES

26 AU 28
JANVIER

03 AU 05
JUIN

07 AU 09
OCTOBRE

23 AU 25
NOVEMBRE

PRENDRE LA PAROLE

*Renforcer sa présence, sa voix et sa confiance...
Pour celles et ceux qui veulent aller plus loin
dans l'expression personnelle !*

Objectifs

- Développer l'écoute active et la réactivité verbale et non verbale
- Comprendre et mobiliser les notions de cadre de référence et de feedback
- Structurer et adapter son discours autour d'un cœur de message clair
- S'exercer à l'improvisation et à l'adaptation du discours selon le public et le contexte
- Renforcer la cohésion et la dynamique du groupe par une communication efficace

Contenu

- Schéma et fonctions de la communication
- Fondamentaux de la communication non verbale : ancrage, regard, présence, respiration
- Communication verbale : niveaux de langage, construction du discours et cœur du message
- Maîtrise de la respiration ventrale pour la prise de parole
- Structuration du discours : typologie des plans et organisation du propos
- Adaptation du message au public et à l'interlocuteur

PUBLIC : **élu·e·s/mandaté·e·s CFDT**

PRÉREQUIS : **exercer un mandat de représentant·e du personnel ou syndical**

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

NOS DATES

21 AU 23
JANVIER

20 AU 22
MAI

16 AU 18
SEPTEMBRE

03 AU 05
NOVEMBRE

3

JOURS
En continu

21 heures

SECTEUR
PUBLIC
& PRIVÉ

PRISE DE PAROLE EN PUBLIC



Construire, structurer et délivrer un discours syndical efficace pour gagner en impact

Objectifs

- Structurer un discours et préparer avec méthode une intervention orale
- Appliquer les règles d'or du bon orateur pour convaincre son public
- Communiquer avec confiance en travaillant son éloquence

Contenu

- Renforcement de la confiance en soi et du droit à l'erreur
- Identification de ses mécanismes personnels lors de la prise de parole en public
- Repérage et appropriation des sept règles d'or du bon orateur
- Compréhension du fonctionnement du souffle et utilisation de la respiration dans le discours
- Activation des cordes vocales et application des principes de sonorisation de la voix
- Intégration du regard et de la gestuelle dans l'expression orale
- Rédaction et présentation d'un discours de cinq minutes sur un sujet familier en mobilisant les quatre premières règles du bon orateur
- Distinction et application des techniques de dynamisation du discours
- Capacité à capter l'attention du public et transmettre un message clair
- Réunion des conditions favorables à une prise de parole consciente et responsable
- Structuration d'un discours selon la méthode générale
- Rédaction et mise en forme un discours de dix minutes
- Communication en public en mobilisant les outils du bon orateur et les retours des pairs

3

JOURS
En continu

21 heures

SECTEUR
PUBLIC
& PRIVÉ

PUBLIC : **adhérent·e·s, militant·e·s ou mandaté·e·s de la CFDT**

PRÉREQUIS : **aucun**

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

NOS DATES

- 14 AU 16
JANVIER
- 22 AU 24
JUIN
- 12 AU 14
OCTOBRE
- 16 AU 18
DÉCEMBRE

CONSTRUIRE UN ARGUMENTAIRE

Objectifs

- Identifier les mécanismes de communication favorisant une prise de parole efficace en public
- Acquérir les techniques et les points d'appui indispensables à une expression orale claire et maîtrisée
- Gérer le stress et canaliser son énergie pour renforcer son assurance à l'oral
- Structurer et transmettre un message de manière claire, synthétique et adaptée au public
- Identifier les enjeux et les logiques de l'argumentation
- Préparer ses arguments à l'aide d'une méthodologie rigoureuse
- Adapter son argumentation selon les contextes et les interlocuteurs

Contenu

- Schéma et fonctions de la communication
- Fondamentaux de la communication verbale et non verbale : ancrage, regard, posture, respiration
- Structuration du discours et adaptation du message à l'interlocuteur
- Techniques d'argumentation et typologie des arguments
- Importance de l'écoute active et distinction entre convaincre et vaincre
- Jeux d'influence et stratégies argumentatives
- Méthodes de réfutation et de réponse aux objections
- Procédés de raisonnement (induction, déduction, causalité, analogie, métaphore)
- Identification des mécanismes de manipulation
- Outils stratégiques pour convaincre : accord préalable, registres du discours, préférences cérébrales.

PUBLIC : **militant·e·s appartenant à un collectif ou à une section syndicale**

PRÉREQUIS : **avoir suivi la formation "Prendre la parole" ou "Pratique de la négociation"**

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

NOS DATES

- 28 AU 30
JANVIER
- 11 AU 13
MARS
- 02 AU 04
JUIN
- 18 AU 20
NOVEMBRE

3

JOURS
En continu

21 heures

SECTEUR
PUBLIC
& PRIVÉ

FAIRE ADHÉRER

Objectifs

- Promouvoir la CFDT et valoriser son projet syndical auprès des salariés
- Présenter et argumenter la proposition d'adhésion
- Répondre aux objections exprimées par les salariés
- Conclure et accompagner la démarche d'adhésion

Contenu

- Distinction des différentes représentations de la CFDT et de l'adhésion syndicale
- Identification des éléments constitutifs du syndicalisme
- Recensement des pratiques du syndicalisme d'adhérents
- Analyse des facteurs favorisant la rencontre avec les salariés
- Identification des motivations à l'adhésion
- Élaboration d'argumentaires et de contre-argumentaires
- Entraînement à la gestion des objections à l'adhésion
- Observation des pratiques de finalisation de l'adhésion
- Repérage et utilisation des outils disponibles
- Construction d'un dispositif de suivi des adhérents
- Projection dans une démarche d'action syndicale future

2

JOURS
En continu

14 heures

PUBLIC : militant-e-s CFDT souhaitant développer la syndicalisation au sein de leur section syndicale

PRÉREQUIS : avoir suivi la formation "Découverte de la CFDT" et être inscrit-e à la session avec au moins un-e autre membre de sa section syndicale

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

NOS DATES

- 08 AU 09
JANVIER
- 09 AU 10
AVRIL
- 07 AU 08
SEPTEMBRE
- 09 AU 10
NOVEMBRE

SECTEUR
PUBLIC
& PRIVÉ

IMAGIN'SYNDICALISATION CADRES AGIR SUR LES STÉRÉOTYPES ET POUR LA SYNDICALISATION DES CADRES



Objectifs

- Améliorer le taux de syndicalisation des cadres à la CFDT et notre implantation dans le collège cadres
- Lutter contre les stéréotypes concernant les cadres et le management
- Améliorer la prise en charge syndicale des cadres dans les entreprises et les administrations et au sein de la CFDT (syndicat, URI et FD)

Contenu

- Évolution du regard sur les cadres et le management
- Définition de la notion de cadre et compréhension des principes du management
- Identification des préoccupations des cadres dans les secteur public et privé
- Articulation entre le sens du syndicalisme d'adhérent-e-s et une démarche de développement spécifique en direction des cadres
- Analyse des attentes et des motifs d'adhésion
- Démarche de rencontre et de proposition d'adhésion
- Présentation de la conception et de orientations politiques de la CFDT concernant l'organisation et la prise en charge des cadres

PUBLIC : militant-e-s souhaitant développer la CFDT auprès des cadres, responsables développement, référent-e-s cadres et membres des exécutifs syndicaux

PRÉREQUIS : aucun

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

NOS DATES

- 20 ET 21
AVRIL + 01
SEPTEMBRE
- 05 ET 06
SEPTEMBRE + 09
AVRIL 2027

3

JOURS
(2 jours + 1)

21 heures

SECTEUR
PUBLIC
& PRIVÉ

AGIR SYNDICALEMENT POUR LA TRANSFORMATION DU MANAGEMENT



Objectifs

- Définir les principes du management juste portés par la CFDT
- Identifier les principaux modèles européens d'organisation du travail
- Analyser les impacts positifs et négatifs des modes de management sur la QVCT
- Définir le dialogue professionnel et décrire son cadre d'exercice
- Évaluer les pratiques de dialogue professionnel existantes dans les organisations
- Décrire les effets des transformations actuelles sur le travail, les collectifs et l'organisation
- Examiner différentes actions managériales en réponse à des situations concrètes
- Construire des revendications argumentées à partir d'éléments observés
- Utiliser une démarche de diagnostic du management et ses outils
- Initier un cahier revendicatif pour la transformation du management
- Élaborer un pré-plan d'action syndical local

Contenu

Compréhension des principes du management juste défendus par la CFDT – Repérage des modèles européens d'organisation du travail – Distinction des impacts positifs et négatifs sur la QVCT des types de management – Définition du dialogue professionnel et de son cadre d'exercice – Analyse des pratiques de dialogue professionnel – Repérage des transformations actuelles des domaines professionnels – Identification des effets des transformations sur le travail et sur les collectifs – Examen de différentes actions managériales pour répondre aux problématiques de travail – Construction de revendications argumentées à partir de situations concrètes – Appropriation d'une démarche de diagnostic du management et de ses outils – Initiation d'un cahier revendicatif pour la transformation du management – Élaboration d'un pré-plan d'action pour la section syndicale en matière d'évaluation du management

2

JOURS
En continu

14 heures

SECTEUR
PUBLIC
& PRIVÉ

PUBLIC : **consulter le site de l'IREFE**

PRÉREQUIS : **aucun**

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

NOS DATES

19 ET 20
FÉVRIER

22 ET 23
AVRIL

25 ET 26
JUIN

10 ET 11
SEPT.

12 ET 13
NOV.

AGIR SYNDICALEMENT SUR LE DÉPLOIEMENT DE L'IA



Objectifs

- Acculturer les militants au vocabulaire et aux usages de l'IA dans le travail
- Être proactif dans une démarche d'anticipation de l'arrivée de l'IA
- Comprendre les fondements de l'IA
- Sensibiliser aux enjeux et aux impacts du déploiement de l'IA
- Connaître les leviers et outils règlementaires
- Découvrir et maîtriser les outils et ressources proposés par la CFDT pour appuyer la compréhension et l'action syndicale face aux enjeux de l'IA
- Développer une démarche de proximité

Contenu

- Compréhension des fondamentaux de l'IA et de ses impacts sur le travail
- Identification des usages actuels et futurs de l'IA et analyse des effets sur l'organisation, les métiers et les collectifs
- Repérage du cadre juridique et des leviers syndicaux d'action relatifs au déploiement de l'IA
- Mobilisation des ressources CFDT pour anticiper les transformations numériques
- Analyse de la réalité professionnelle à l'aide de la grille syndicale de repérage
- Animation d'un échange collectif sur les enjeux IA et élaboration de propositions syndicales adaptées
- Préparation d'une action syndicale autour des enjeux IA, individuelle ou collective

1

JOURS
En continu

7 heures

SECTEUR
PUBLIC
& PRIVÉ

PUBLIC : **élu-e-s et mandaté-e-s d'entreprise et d'administration**

PRÉREQUIS : **aucun**

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

NOS DATES

03
FÉVRIER

07
AVRIL

15
JUIN

07
SEPT.

23
OCT.

26
NOV.

PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION

Objectifs

- S'approprier les repères théoriques et méthodologiques de la négociation collective
- Identifier et organiser les étapes préparatoires à une négociation
- Préparer une stratégie de négociation adaptée au contexte et aux enjeux
- Construire un argumentaire syndical clair et convaincant
- Conduire et réguler le déroulement d'une négociation
- S'entraîner à la mise en situation de négociation
- Élaborer une stratégie de communication, de consultation et de validation des accords

Contenu

- Différentes situations de négociation et pratiques du négociateur
- Principes et méthodes de la négociation collective
- Étapes du processus de négociation : préparation, conduite et conclusion
- Analyse des situations de communication
- Stratégies d'acteurs dans une négociation
- Exercices d'argumentation et de mise en situation de négociation
- Valorisation et suivi des résultats de la négociation
- Organisation du suivi post-négociation
- Développement des compétences du négociateur et du collectif de négociation

4

JOURS
En continu

28 heures

SECTEUR
PUBLIC
& PRIVÉ

PUBLIC : militant-e-s du secteur public ou privé amené-e-s à participer à une négociation au nom de la CFDT

PRÉREQUIS : être amené-e à représenter la CFDT dans une négociation

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

NOS DATES

26 AU 29 JANVIER 26 AU 29 MAI 28 AU 01 SEPT. OCT. 24 AU 27 NOV.

ZOOM – AGIR COLLECTIVEMENT

Objectifs

- Identifier les enjeux du syndicalisme d'adhérent-e-s et leur impact sur l'action collective
- S'approprier les méthodes de la conduite de projet et de gestion de réunion au service du développement syndical
- Appliquer les techniques de communication syndicale : rédaction de tracts, organisation de tournées et tenue de permanences
- Planifier un projet syndical concret à partir d'outils d'anticipation et de planification d'actions
- Expérimenter des situations pratiques de réunion, de permanence ou de rencontre avec les salarié-e-s à travers des jeux de rôle
- Analyser les dynamiques collectives issues des simulations et identifier les leviers d'amélioration des pratiques
- Intégrer les valeurs et les règles démocratiques et les principes d'action de la CFDT dans ses pratiques syndicales
- Construire un plan d'action syndical structuré à partir des apprentissages de la formation

Contenu

Rôle et positionnement du-de la représentant-e syndical-e CFDT – Enjeux du syndicalisme d'adhérent-e-s – Démarche de conduite de projet et élaboration d'un plan d'action syndical – Typologie, formes et fonctions des réunions – Mécanismes de prise de décision et place du débat démocratique à la CFDT – Action collective et ateliers de pratiques syndicales : tracts, tournées, permanences – Valeurs fondatrices et principes d'action de la CFDT - Moments clefs

PUBLIC : militant-e-s du secteur privé ou public appartenant à un collectif ou à une section syndicale

PRÉREQUIS : aucun

RECOMMANDATION : il est conseillé que plusieurs militant-e-s d'une même section syndicale participent ensemble à la formation.

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

NOS DATES

28 AU 30 OCTOBRE
Bierville

3

JOURS
En continu

28 heures

SECTEUR
PUBLIC
& PRIVÉ

PRÉPARER LES ÉLECTIONS NÉGOCIER LES PROTOCOLES D'ACCORD PRÉ-ÉLECTORAUX

Objectifs

- Identifier le cadre légal et les obligations de l'employeur dans l'organisation des élections professionnelles
- Réaliser le diagnostic de l'élection CSE antérieure afin de dégager les axes d'amélioration
- Valoriser l'identité et les valeurs de la CFDT dans le processus électoral et la campagne de représentation

Contenu

- Cadre légal et réglementaire des élections professionnelles
- Conditions d'organisation du scrutin
- Enjeux de la représentativité syndicale
- Étapes du processus électoral
- Négociation de l'accord préélectoral
- Élaboration et gestion du procès-verbal des élections
- Communication syndicale pendant la période électorale
- Conduite de la campagne électorale CFDT

3

JOURS
En continu

21 heures

SECTEUR
PRIVÉ

PUBLIC : militant-e-s du secteur privé ou public appartenant à un collectif ou à une section syndicale

PRÉREQUIS : avoir suivi la formation "Pratique de la négociation"

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

NOS DATES

04 AU 06
FÉVRIER

23 AU 25
NOVEMBRE

ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS

Objectifs

- Acquérir les connaissances de base du droit du travail et identifier le cadre du contrat de travail
- Distinguer les différents cas de rupture du contrat de travail et leurs conséquences
- Construire une démarche pour accompagner et assister les salariés

Contenu

- Bases et principes du droit du travail
- Typologie des contrats de travail (CDI, CDD, etc.)
- Modification et suspension du contrat de travail
- Congé maternité
- Causes et ruptures du contrat de travail et leurs conséquences
- Rupture conventionnelle
- Statut des travailleurs en situation de handicap
- Préparation de l'entretien préalable au licenciement et de l'assistance du salarié
- Droits à l'assistance de l'adhérent CFDT
- Participation à une audience au sein du Conseil de prud'hommes



Assister à une audience de bureau de jugement au sein du Conseil de prud'hommes durant une demi-journée

PUBLIC : représentant-e-s du personnel

PRÉREQUIS : exercer un mandat de représentant-e du personnel

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

NOS DATES

16 AU 18
FÉVRIER + 09 AU 11
MARS

01 AU 03
JUILLET + 02 AU 04
SEPTEMBRE

18 AU 20
NOVEMBRE + 16 AU 12
DÉCEMBRE

6

JOURS
(3 jours + 3)

42 heures

SECTEUR
PRIVÉ

LES FONDAMENTAUX DU DROIT DU TRAVAIL

Les mandats et les représentants du personnel sont fréquemment confrontés aux règles relatives au contrat de travail. Cette journée permet d'acquérir les bases juridiques nécessaires à l'exercice de vos mandats.

Objectifs

- Comprendre les bases du droit du travail

Contenu

- Introduction au droit
- Sources et hiérarchie des normes juridiques
- Formation, exécution et rupture du contrat de travail



Formation animée par un formateur doctorant en droit au CNAM

1

JOUR

7 heures

PUBLIC : **mandaté-e-s et représentant-e-s du personnel**

PRÉREQUIS : **aucun**

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

NOS DATES

04
MAI

09
SEPTEMBRE

SECTEUR
PRIVÉ

PRÉPARER SA STRATÉGIE DE CAMPAGNE ÉLECTORALE

NOUVEAU
CONTENU

Objectifs

- Analyser son environnement syndical et électoral à l'aide d'outils de ciblage adaptés
- Élaborer une stratégie électorale cohérente avec la réalité de terrain et les objectifs de la section syndicale

Contenu

- Identification de sa pratique syndicale et de ses représentations
- Analyse de l'espace géographique électoral
- Analyse de l'environnement à l'aide d'outils de ciblage de campagne
- Définition des objectifs stratégiques de campagne en cohérence avec les orientations politiques et les ressources de la CFDT
- Conception d'une stratégie fondée sur un diagnostic territorial adapté au terrain et aux moyens disponibles
- Évaluation de l'analyse stratégique comparée à celle des autres organisations syndicales
- Utilisation du fédéralisme opérationnel et de ses outils
- Reconnaissance de la complémentarité des différentes fonctions syndicales
- Planification de la campagne électorale
- Accompagnement des sections et des équipes de terrain

PUBLIC : **exécutifs des syndicats de la fonction publique, dont les référent-e-s élections**

PRÉREQUIS : **avoir réalisé le diagnostic électoral sur l'outil de ciblage confédéral ou sur un autre support**
Apporter un ordinateur portable pour la mise en pratique

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

NOS DATES

13
JANVIER + 10
FÉVRIER

29
JANVIER + 02
MARS

2

JOURS
(1 jour + 1)

14 heures

SECTEUR
PUBLIC

MOBILISER LES FUTURS CANDIDATS AUX ÉLECTIONS DE LA FONCTION PUBLIQUE



Objectifs

- Constituer les listes électorales CFDT avec des candidats adhérents

Contenu

- Identification des représentations de l' élu CFDT
- Identification des éléments structurants du syndicalisme CFDT
- Recensement des pratiques syndicales liées à la campagne électorale du syndicalisme CFDT
- Analyse des facteurs facilitant la présentation d'une candidature CFDT auprès des adhérents
- Identification des motivations à la candidature
- Construction d'argumentaires et de contre argumentaires en faveur d'une candidature CFDT
- Entraînement à la réponse aux objections à la candidature émanant des agents
- Entraînement à la réponse aux objections à la candidature émanant des élus sortants
- Élaboration d'un plan d'action pour la constitution des listes de candidats CFDT
- Projection dans la mise en œuvre des actions au sein de la section syndicale

2

JOURS
En continu

14 heures

SECTEUR
PUBLIC

PUBLIC : **militant-e-s de la Fonction publique d'État, hospitalière et territoriale**

PRÉREQUIS : **aucun**

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

NOS DATES

26 ET 27 FÉVRIER Paris	09 ET 10 MARS Cergy	23 ET 24 MARS Melun	01 ET 02 AVRIL Créteil	23 ET 24 AVRIL Trappes	06 ET 07 MAI La Défense	11 ET 12 MAI Paris
------------------------------	---------------------------	---------------------------	------------------------------	------------------------------	-------------------------------	--------------------------

FAIRE VOTER



Objectifs

- Mettre en œuvre les pratiques syndicales de proximité en direction des électeurs pour réussir la campagne électorale

Contenu

- Distinction des représentations des élections professionnelles dans la fonction publique
- Liste des étapes de la campagne électorale et identification des actions restantes avant l'échéance
- Identification des motivations et freins au vote chez les agents
- Entraînement aux rencontres de terrain avec les agents dans le cadre de la campagne électorale
- Entraînement à la réponse aux objections concernant l'adhésion syndicale
- Identification des points d'appui et des axes d'amélioration pour mener une campagne active sur le terrain
- Construction d'un plan d'action électoral pour la section syndicale
- Projection dans l'action syndicale future à l'issue de la formation
- Intervention du représentant CFDT (présentation de la politique de l'Union départementale)

PUBLIC : **militant-e-s de la Fonction publique d'État, hospitalière et territoriale**

PRÉREQUIS : **aucun**

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

NOS DATES

18 ET 19 MAI	03 ET 04 SEPT. Trappes	10 ET 11 SEPT. Paris	17 ET 18 SEPT.	21 ET 22 SEPT. Créteil
05 ET 06 OCT. Melun	08 ET 09 OCT. La Défense	09 ET 10 NOV. Paris		

2

JOURS
En continu

14 heures

SECTEUR
PUBLIC

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL· E DE SYNDICAT

Objectifs

- Identifier les fonctions et responsabilités du secrétaire de syndicat
- Mobiliser les techniques d'animation, de pilotage et de coordination des instances syndicales
- Situer le rôle du secrétaire général dans la dynamique interprofessionnelle de la CFDT

Contenu

- Fonctions et missions du secrétaire de syndicat
- Place et rôle du syndicat au sein de la CFDT
- Fonctionnement statutaire du syndicat dans l'organisation CFDT
- Analyse comparative des pratiques de fonctionnement syndical
- Élaboration du plan de travail du syndicat
- Pratiques de management situationnel
- Auto-évaluation des styles et tendances de son management
- Répartition des responsabilités au sein de l'exécutif syndical
- Mise en œuvre de la délégation au sein du collectif
- Articulation entre l'action revendicative du syndicat et celle de l'interprofessionnel en Île-de-France
- Utilisation des techniques de communication syndicale

6

JOURS
(3 X 2 jours)

42 heures

SECTEUR
PUBLIC
& PRIVÉ

PUBLIC : **secrétaires généraux de syndicat**

PRÉREQUIS : **être secrétaire général·e ou secrétaire général·e adjoint·e de syndicat**

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

NOS DATES

05 ET 06 FÉVRIER + 18 ET 19 JUIN + 10 ET 11 SEPTEMBRE

TRÉSORIER·ÈRE DE SYNDICAT

Objectifs

- Comprendre la fonction politique du trésorier dans le cadre du fonctionnement syndical
- Analyser les relations fonctionnelles entre trésorier, secrétaire général et exécutif
- Identifier les impacts de la loi sur la représentativité de 2008 sur la gestion syndicale
- Évaluer et construire une politique financière cohérente avec le projet du syndicat
- Élaborer et construire un budget de syndical
- Mobiliser les outils et services de gestion mis à disposition par la CFDT

Contenu

- Rôle et place du trésorier au sein du syndicat
- Modalités de fonctionnement du trésorier avec les instances (exécutif, bureau, conseil et sections)
- Analyse des éléments clés et impacts de la loi sur la représentativité
- Élaboration d'une politique financière et d'un plan d'action du syndicat
- Construction et suivi du budget syndical
- Utilisation des outils de gestion et des documents comptables du syndicat

PUBLIC : **trésorier·ère·s ou trésorier·ère·s adjoint·e·s de syndicat**

PRÉREQUIS : **avoir suivi la formation "Découverte de la CFDT" - Être en fonction de trésorier·ère ou trésorier·ère adjoint·e de syndicat - Apporter un ordinateur portable (non fourni le jour de la formation)**

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

NOS DATES

03 AU 05 JUIN

3

JOURS
En continu

21 heures

SECTEUR
PUBLIC
& PRIVÉ

TRÉSO'SYNDICAT MODULE 1

Objectifs

- Naviguer dans l'environnement du logiciel Tréso'Syndicat
- Paramétrer le logiciel pour la gestion comptable de votre structure
- Classer et gérer les pièces comptables
- Créer et gérer des factures
- Saisir des écritures comptables
- Effectuer le rapprochement bancaire
- Gérer les exercices comptables
- Préparer les états de synthèse
- Publier les comptes de votre structure

Contenu

- L'environnement et la navigation
- Le paramétrage : création d'une banque et gestion des utilisateurs
- Les postes budgétaires et l'analyse analytique
- Les écritures comptables
- Le rapprochement bancaire
- Les moteurs de recherche
- La clôture et l'ouverture d'un exercice
- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe
- La publication des comptes

3

JOURS
En continu

21 heures

SECTEUR
PUBLIC
& PRIVÉ

PUBLIC : **trésorier-ère-s de syndicat ou adjoint-e-s CFDT utilisant le logiciel Tréso'syndicat**

PRÉREQUIS : **suivre la formation avec un ordinateur portable personnel (non fourni le jour de la formation)**

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

NOS DATES

16 AU 18
JUIN

TRÉSO'SYNDICAT MODULE 2

Objectifs

- Utiliser les fonctions avancées du logiciel Tréso'syndicat

Contenu

- Retour sur quelques points du module 1
- Identification et correction des erreurs de saisies
- Missions et tâches des trésorier-ières (chartes CFDT, répartition et flux des cotisations)
- Budget : construction, suivi et présentation
- Analytique : construction, suivi et présentation
- Gestion de l'exercice : ouverture et clôture
- Comptes annuels : présentation - Publication des comptes

PUBLIC : **trésorier-ère-s de syndicat ou adjoint-e-s CFDT**

PRÉREQUIS : **avoir suivi la formation "Tréso'syndicat module 1" et avoir pratiqué la saisie comptable pendant au moins un an - Suivre la formation avec un ordinateur portable personnel (non fourni le jour de la formation)**

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

NOS DATES

29 AU 01
SEPTEMBRE OCTOBRE

3

JOURS
En continu

21 heures

SECTEUR
PUBLIC
& PRIVÉ

LA POLITIQUE FINANCIÈRE DU SYNDICAT



Objectifs

- Connaître la place de la cotisation dans le financement interne à la CFDT et la place de la charte de la cotisation syndicale
- Comprendre l'importance de la politique financière pour un syndicat
- Identifier les acteurs impliqués dans la gestion financière du syndicat
- Concevoir une charte financière du syndicat et élaborer des procédures
- Construire et suivre le budget du syndicat
- Apprendre à construire un budget réaliste et à effectuer les ajustements nécessaires
- S'assurer de la mise en relation systématique de la politique financière et de la politique d'action du syndicat, et ainsi favoriser l'anticipation financière
- Déterminer les ressources nécessaires pour le fonctionnement du syndicat
- Apprendre à préparer et à présenter des rapports financiers clairs et précis
- Mettre en place un contrôle interne et assurer la transparence financière
- Comprendre l'importance de la publication des comptes et connaître l'ensemble du processus
- Se familiariser avec les outils et les applications disponibles pour la gestion financière du syndicat (Gasel et TrésorSyndicat)

Contenu

Mesure de l'importance de la mise en œuvre d'une politique financière du syndicat – Compréhension des enjeux et de la finalité de la politique financière d'un syndicat – Connaissance de la place de la cotisation dans le financement interne à la CFDT et du rôle de la charte de la cotisation syndicale – Identification des acteurs impliqués – Articulation entre politique financière et politique d'action du syndicat pour favoriser l'anticipation financière – Analyse des pratiques pour construire une politique financière adaptée – Mise en œuvre des modalités de collaboration entre le trésorier, le secrétaire général et les membres de l'exécutif – Conception collective d'outils de gestion du syndicat – Élaboration d'une charte financière, d'un dispositif de contrôle interne et de procédures associées pour garantir la transparence financière – Préparation et présentation des rapports financiers du syndicat – Compréhension du processus de publication des comptes – Utilisation des outils numériques dédiés à la gestion financière du syndicat (Gasel, TrésorSyndicat) – Présentation de la politique financière de la structure – Intervention du ou de la responsable politique de la structure – Le bilan, le compte de résultat et l'annexe – La publication des comptes

3

JOURS
En continu

21 heures

SECTEUR
PUBLIC
& PRIVÉ

PUBLIC : membres de l'exécutif des syndicats : secrétaire général-e, secrétaire général-e adjoint-e, trésorier-ère, trésorier-ère adjoint-e, responsable du développement, responsable formation

PRÉREQUIS : les participant-es doivent venir avec les statuts et le règlement intérieur de leur syndicat – Suivre la formation avec un ordinateur portable personnel (non fourni le jour de la formation)

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

NOS DATES

18 AU 20
FÉVRIER

14 AU 16
OCTOBRE

GASEL MODULE 1

Objectifs

- Comprendre les accès utilisateurs
- Gérer les structures du syndicat
- Gérer le fichier des adhérents
- Gérer les cotisations
- Gérer les exercices : selon le contrat choisi

Contenu

- Accès et sécurité des données
- Gestion des structures et des sections
- Gestion des adhérent-e-s
- Éditions de la charte
- Ouverture de l'exercice
- Gestion des cotisations
- Génération du PAC
- Gestion des impayés
- Clotûre de l'exercice

PUBLIC : utilisateur-ric-e-s du logiciel Gasel

PRÉREQUIS : suivre la formation avec un ordinateur portable personnel (non fourni le jour de la formation)

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

NOS DATES

24 AU 26
FÉVRIER

22 AU 24
SEPTEMBRE

3

JOURS
En continu

21 heures

SECTEUR
PUBLIC
& PRIVÉ

GASEL MODULE 2

Objectifs

- Améliorer la gestion des adhérents et des structures
- Maîtriser les fonctions avancées de Gasel au service de sa structure
- Connaître la sociologie de sa structure pour ensuite définir sa politique

Contenu

- Décryptage des paramètres
- Gestion des personnes
- Tableaux de bord et statistiques
- Recherche de structures et de personnes
- Communication : liste de diffusion, mails personnalisés, envois en masse, modèles d'édition

2

JOURS
En continu

14 heures

SECTEUR
PUBLIC
& PRIVÉ

PUBLIC : **trésorier·ère-s adjoint·e-s - secrétaire-s adjoint·e-s - gestionnaire-s de fichiers - secrétaire-s administratif·ve-s en charge de fichiers - membre-s de bureau ou d'exécutif en charge du développement, de la formation ou de l'organisation**

PRÉREQUIS : **avoir suivi la formation «“Gasel module 1” suivre la formation avec un ordinateur portable personnel (non fourni le jour de la formation)**

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

NOS DATES

24 ET 25
MARS

07 ET 08
OCTOBRE

RESPONSABLE DE DÉVELOPPEMENT DU SYNDICAT

Objectifs

- Comprendre le sens politique du développement et de la responsabilité syndicale
- Élaborer un projet de développement et un plan d'action adapté à son syndicat
- Mettre en œuvre et animer une politique de développement en lien avec les instances syndicales

Contenu

- Place et sens du développement au sein de l'organisation
- Principes et pratiques du syndicalisme d'adhérents
- Méthodes et outils de diagnostic du développement syndical
- Cartographie du syndicat et analyse du maillage territorial
- Élaboration et conduite de projets de développement syndical
- Démultiplication des actions de développement au sein des sections
- Pilotage des projets de développement par les instances syndicales
- Animation et coordination des équipes syndicales
- Définition et suivi des indicateurs d'évaluation des actions de développement

PUBLIC : **responsables du développement au sein d'un syndicat CFDT**

PRÉREQUIS : **être en responsabilité du développement dans son syndicat CFDT**

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

NOS DATES

01 ET 03
JUILLET

3

JOURS
En continu

21 heures

SECTEUR
PUBLIC
& PRIVÉ

RESPONSABLE DE FORMATION DU SYNDICAT

Objectifs

- Comprendre le rôle et les missions du responsable de formation du syndicat
- Impliquer et mobiliser les équipes autour du développement de la formation syndicale
- Concevoir, mettre en œuvre et suivre le plan de formation

Contenu

- Place du syndicat dans le système de formation syndicale de la CFDT
- Activités et responsabilités du responsable de formation syndicale au sein du syndicat CFDT
- Éléments historiques sur la formation syndicale à la CFDT
- Représentations et perceptions des militants concernant la formation syndicale
- Règles, droits et dispositifs relatifs à la formation syndicale
- Méthodes de gestion des offres et des demandes de formation
- Exercices pratiques d'information et de conseil aux militants sur la formation syndicale
- Élaboration et suivi du plan de formation du syndicat

3

JOURS
En continu

21 heures

SECTEUR
PUBLIC
& PRIVÉ

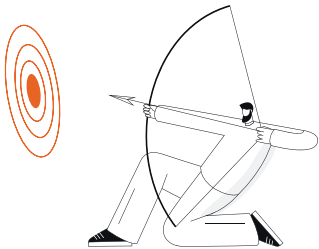
PUBLIC : responsables de formation et personnes impliquées dans la gestion de la formation au sein d'un syndicat CFDT

PRÉREQUIS : exercer ou être appelé-e à exercer une fonction liée à la gestion de la formation syndicale

Méthode d'évaluation et pédagogie : informations en page 04

DATES SUR DEMANDE

Calendrier 2026 des formations



Janvier

- 08 ET 09** Découverte de la CFDT
- 08 ET 09** Faire adhérer
- 12 ET 13** Agir sur l'insertion et le maintien dans l'emploi des travailleurs et travailleuses en situation de handicap (et du 16 au 17 mars)
- 12 AU 14** CSE SSCT deuxième mandat
- 13** Préparer sa stratégie de campagne électorale (et 10 février)
- 14 AU 16** Délégué.e syndical.e et secrétaire de section
- 14 AU 16** Prise de parole en public
- 15 ET 16** Agir sur les risques psychosociaux
- 19 ET 20** Découverte de la CFDT
- 19 AU 23** Les missions SSCT et CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés
- 21 AU 23** Prendre la parole
- 26** Les missions santé sécurité et conditions de travail des comités sociaux et formation spécialisée de la FPT (et 23 mars)
- 26 AU 28** Communication écrite au service de l'action syndicale
- 26 AU 29** Pratique de la négociation
- 28 AU 30** Construire un argumentaire
- 29** Préparer sa stratégie de campagne électorale (et 2 mars)

Février

- 03 Agir syndicalement sur le déploiement de l'IA
- 03 ET 04 Découverte de la CFDT (La Défense)
- 04 AU 06 Élus dans les comités sociaux d'établissement dans la fonction publique hospitalière
- 04 AU 06 Préparer les élections - négocier les protocoles d'accord pré-électoraux
- 05 AU 06 Secrétaire général.e de syndicat (Du 18 au 19 juin et du 10 au 11 septembre)
- 06 Intégrer la dimension RSE dans le dialogue social en entreprise
- 09 AU 11 Harcèlement moral et discrimination
- 09 AU 13 CSE formation économique premier mandat
- 09 AU 13 CSE SSCT premier mandat entreprises de plus de 50 salariés
- 11 AU 13 Prévention des risques professionnels - DUERP
- 12 ET 13 Porter les réclamations individuelles et collectives des salariés
- 16 ET 17 Découverte de la CFDT (Créteil)
- 16 AU 18 Assistance juridique des salariés (et du 9 au 11 mars 2026)
- 16 AU 20 Animer une formation syndicale
- 18 AU 20 Égalité professionnelle et qualité de vie au travail (et le 15 juin 2026)
- 18 AU 20 La politique financière du syndicat
- 19 ET 20 Agir syndicalement pour la transformation du management
- 24 AU 26 Délégué.e syndical.e et secrétaire de section
- 24 AU 26 GASEL module 1
- 26 AU 27 Mobiliser les futurs candidats aux élections de la fonction publique

Mars

- 09 ET 10 Découverte de la CFDT en distanciel
- 09 ET 10 Mobiliser les futurs candidats aux élections de la fonction publique (Cergy-Pontoise)
- 09 AU 11 Prévention des accidents du travail - l'arbre des causes (et le 18 mai 2026)
- 11 AU 13 Construire un argumentaire
- 12 ET 13 Découverte de la CFDT (Trappes)
- 13 Violences sexistes et sexuelles au travail
- 16 AU 20 CSE SSCT premier mandat entreprises de plus de 50 salariés
- 17 ET 18 Agir syndicalement pour la transformation du management
- 19 ET 20 Découverte de la CFDT
- 19 ET 20 Lutte contre les discriminations
- 23 ET 24 Mobiliser les futurs candidats aux élections de la fonction publique (Melun)
- 24 ET 25 GASEL module 2
- 25 ET 26 Adhérent.e CFDT, bientôt retraité.e
- 25 ET 26 Secrétaire du CSE
- 25 ET 26 Trésorier.ère du CSE
- 25 AU 27 Délégué.e syndical.e et secrétaire de section (Trappes)
- 26 ET 27 Découverte de la CFDT (Roissy)
- 30 ET 31 Découverte de la CFDT (Meaux)

Avril

- 01 ET 02 Réfèrent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
- 01 ET 02 Mobiliser les futurs candidats aux élections de la fonction publique (Créteil)
- 01 AU 03 Prévention des risques professionnels - DUERP
- 07 Agir syndicalement sur le déploiement de l'IA
- 07 AU 09 Devenir accompagnant ARC
- 07 AU 09 Élus dans les comités sociaux d'établissement dans la fonction publique hospitalière
- 08 ET 09 Agir pour la transition écologique juste dans mon entreprise, mon administration (du 08 au 10 avril et le 09 novembre 2026)
- 09 ET 10 Faire adhérer
- 13 ET 14 Découverte de la CFDT
- 13 AU 17 CSE formation économique premier mandat
- 13 AU 17 CSE SSCT premier mandat entreprises de plus de 50 salariés
- 15 AU 17 Les missions SSCT dans la fonction publique hospitalière (du 01 au 02 juin 2026)
- 20 ET 21 Imagin'syndicalisation cadres : agir sur les stéréotypes et pour la syndicalisation des cadres (et le 01 septembre 2026)
- 20 AU 24 Animer une formation syndicale
- 22 ET 23 Agir syndicalement pour la transformation du management
- 23 ET 24 Découverte de la CFDT (Cergy-Pontoise)
- 23 ET 24 Mobiliser les futurs candidats aux élections de la fonction publique (Trappes)
- 27 ET 28 Agir sur les risques psychosociaux
- 28 ET 29 Découverte de la CFDT
- 28 AU 30 Délégué.e syndical.e et secrétaire de section

Mai

- 06 ET 07 Élus dans les comités sociaux de la fonction publique
- 06 ET 07 Mobiliser les futurs candidats aux élections de la fonction publique (La Défense)
- 11 ET 12 Mobiliser les futurs candidats aux élections de la fonction publique
- 11 AU 13 Les missions SSCT dans la fonction publique hospitalière (et du 15 au 16 octobre 2026)
- 11 AU 13 Délégué.e syndical.e et secrétaire de section
- 12 ET 13 Découverte de la CFDT
- 18 ET 19 Faire voter
- 20 AU 22 CSE formation économique premier mandat (et du 29 au 30 juin 2026)
- 20 AU 22 Prendre la parole
- 26 Les missions santé sécurité et conditions de travail des comités sociaux et formation spécialisée de la FPT (et le 03 novembre 2026)
- 26 AU 29 Animer les équipes de la section syndicale
- 26 AU 29 Pratique de la négociation
- 27 Comprendre le langage économique, social et financier de l'entreprise pour renforcer votre influence
- 28 ET 29 Découverte de la CFDT

Juin

- 02 AU 04 Construire un argumentaire
- 03 AU 05 Trésorier.ère de syndicat
- 03 AU 05 Durée du travail et congés
- 03 AU 05 Communication écrite au service de l'action syndicale
- 09 AU 11 Délégué.e syndical.e et secrétaire de section (Roissy)
- 10 ET 11 Adhérent.e CFDT, bientôt retraité.e
- 11 ET 12 Découverte de la CFDT
- 15 Agir syndicalement sur le déploiement de l'IA
- 15 AU 17 Prévention des risques professionnels - DUERP
- 16 AU 18 Trésorier syndicat module 1
- 17 AU 19 CSE formation économique deuxième mandat
- 22 AU 24 Les missions SSCT dans la fonction publique hospitalière (et du 05 au 06 novembre)
- 22 AU 24 Prise de parole en public
- 22 AU 25 Découverte de la CFDT
- 22 AU 26 CSE SSCT premier mandat entreprises de plus de 50 salariés
- 25 ET 26 Porter les réclamations individuelles et collectives des salariés
- 25 ET 26 Agir syndicalement pour la transformation du management

Juillet

- 01 AU 03 Responsable du développement du syndicat
- 01 AU 03 Délégué.e syndical.e et secrétaire de section
- 01 AU 03 Assistance juridique des salariés (et du 02 au 04 septembre)
- 06 ET 07 Découverte de la CFDT

Septembre

- 01 ET 02 Découverte de la CFDT (Cergy-Pontoise)
- 02 ET 03 Agir sur l'insertion et le maintien dans l'emploi des travailleurs et travailleuses en situation de handicap (et du 12 au 13 novembre)
- 02 AU 04 CSE SSCT deuxième mandat
- 03 ET 04 Découverte de la CFDT
- 03 ET 04 Faire voter (Trappes)
- 05 ET 06 Imagin'syndicalisation cadres : agir sur les stéréotypes et pour la syndicalisation des cadres (et le 9 avril 2027)
- 07 AU 11 CSE SSCT premier mandat entreprises de plus de 50 salariés
- 07 Agir syndicalement sur le déploiement de l'IA
- 07 ET 08 Faire adhérer (Roissy)
- 09 Violences sexistes et sexuelles au travail
- 09 ET 11 Agir pour la transition écologique juste dans mon entreprise, mon administration (et le 5 février 2027)
- 10 ET 11 Agir syndicalement pour la transformation du management
- 10 ET 11 Faire voter (Cergy-Pontoise)
- 14 Prévention des accidents du travail - l'arbre des causes (et le 14 décembre 2026)
- 14 AU 18 CSE formation économique premier mandat
- 16 AU 18 Prendre la parole
- 17 ET 18 Découverte de la CFDT (Trappes)
- 17 ET 18 Faire voter
- 21 ET 22 Faire voter (Créteil)
- 21 ET 23 Les missions SSCT dans la fonction publique hospitalière (et du 9 au 10 novembre 2026)
- 21 AU 23 Délégué.e syndical.e et secrétaire de section
- 22 AU 24 GASEL module 1
- 23 ET 24 Adhérent.e CFDT, bientôt retraité.e
- 24 ET 25 Agir sur les risques psychosociaux
- 28 ET 29 Découverte de la CFDT
- 28 ET 29 Référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
- 28 AU 01.10 Pratique de la négociation
- 29 AU 01.10 Trésorier syndicat module 2
- 29 AU 01.10 Secrétaire du CSE
- 29 AU 01.10 Trésorier.ère du CSE

Octobre

- 05 ET 06 Faire voter (Melun)
- 05 AU 07 Harcèlement moral et discrimination
- 05 AU 09 Les missions SSCT et CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés
- 07 ET 08 GASEL module 2
- 07 AU 09 Communication écrite au service de l'action syndicale
- 08 ET 09 Porter les réclamations individuelles et collectives des salariés
- 08 ET 09 Faire voter (La Défense)
- 12 ET 13 Découverte de la CFDT (Roissy)
- 12 AU 14 Prise de parole en public
- 14 ET 15 Découverte de la CFDT en distanciel
- 14 AU 16 Délégué.e syndical.e et secrétaire de section (La Défense)
- 14 AU 16 La politique financière du syndicat
- 15 ET 16 Découverte de la CFDT (Melun)
- 19 AU 21 CSE formation économique deuxième mandat
- 20 AU 22 Égalité professionnelle et qualité de vie au travail (et le 2 février 2027)
- 23 Agir syndicalement sur le déploiement de l'IA
- 26 ET 27 Découverte de la CFDT (Créteil)
- 26 AU 30 Animer une formation syndicale
- 26 AU 30 CSE formation économique premier mandat
- 26 AU 30 CSE SSCT premier mandat entreprises de plus de 50 salariés
- 28 AU 30 Délégué.e syndical.e et secrétaire de section
- 28 AU 30 Zoom - agir collectivement (Bierville)

Novembre

- 03 AU 05 Prendre la parole
- 03 AU 06 Animer les équipes de la section syndicale
- 04 AU 06 Prévention des risques professionnels - DUERP
- 05 ET 06 Découverte de la CFDT (Évry-Courcouronnes)
- 09 ET 10 Faire adhérer
- 09 ET 10 Faire voter
- 12 ET 13 Lutte contre les discriminations
- 12 ET 13 Agir syndicalement pour la transformation du management
- 16 ET 17 Découverte de la CFDT (Courbevoie)
- 16 AU 18 Élus dans les comités sociaux d'établissement dans la fonction publique hospitalière
- 16 AU 18 Devenir accompagnant ARC
- 16 AU 18 Les missions SSCT dans la fonction publique hospitalière (et du 14 au 15 décembre)
- 18 AU 20 Construire un argumentaire
- 18 AU 20 Assistance juridique des salariés (et du 16 au 18 décembre)
- 23 AU 25 Délégué.e syndical.e et secrétaire de section
- 23 AU 25 Préparer les élections négocier les protocoles d'accord pré-électoraux
- 23 AU 25 Communication écrite au service de l'action syndicale
- 24 AU 27 Pratique de la négociation
- 26 ET 27 Agir sur les risques psychosociaux
- 26 Agir syndicalement sur le déploiement de l'IA
- 27 Intégrer la dimension RSE dans le dialogue social en entreprise

Décembre

- 07 au 11 CSE formation économique premier mandat
- 07 au 11 CSE SSCT premier mandat entreprises de plus de 50 salariés
- 10 Violences sexistes et sexuelles au travail
- 10 Comprendre le langage économique, social et financier de l'Entreprise pour renforcer votre influence
- 14 et 15 Découverte de la CFDT
- 14 et 15 Référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
- 16 et 17 Porter les réclamations individuelles et collectives des salariés
- 16 et 17 Élus dans les comités sociaux de la fonction publique
- 16 au 18 Délégué.e syndical.e et secrétaire de section
- 16 au 18 Prise de parole en public

**65 ans.
6 millions
de sociétaires.
Et toujours
0 actionnaire.**



Nous sommes heureux de fêter
notre 6 millionième sociétaire,
un cap atteint à l'aube de nos 65 ans.
Merci à tous d'avoir choisi la Macif,
un modèle sans actionnaires qui agit
toujours dans l'intérêt de ses sociétaires.



La Macif,
c'est **vous.**



* Étude OpinionWay - 1005 répondants - Janvier 2024 - Catégorie compagnies d'assurance.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.

WWW.IREFE.COM

01 42 03 05 05 – CONTACT@IREFE.FR

78 RUE DE CRIMÉE 75019 PARIS



irefe
SE FORMER POUR AGIR